



Après des mois d'angoisse, les **réfugiés syriens** atterrissent dans leur nouvelle vie *Page A 2*



La découverte des ossements de **Cédrika Provencher** relance l'enquête *Page A 2*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 284

LE DEVOIR, LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

COP21 UN ACCORD HISTORIQUE... ET INSUFFISANT



ALAIN JOCARD AGENCE FRANCE-PRESSE

La quasi-totalité des pays ont remis à l'ONU leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2025-2030, des promesses qui restent insuffisantes pour contenir le réchauffement planétaire sous le seuil des +2°C. *Page A 3*

FEMMES AUTOCHTONES

Comprendre le passé pour aller de l'avant

MARIE-MICHÈLE SIOUI

C'est un regard inédit sur la situation des femmes des Premières Nations et sur les séquelles de décennies de violences institutionnelles et systémiques ayant affligé leurs communautés que pose l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ) dans

un rapport obtenu par *Le Devoir* sur les femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec.

Le document, qui est dévoilé aujourd'hui et qui recommande la création d'une stratégie de prévention, d'accompagnement et d'intervention en matière de violence, est le fruit de dizaines de témoignages récoltés au sein des

onze nations de la province où au moins 46 homicides de femmes autochtones ont été perpétrés entre 1980 et 2012, selon la Gendarmerie Royale du Canada.

Au cœur de l'enquête se trouve la notion de méfiance, qui caractérise les relations entre

VOIR PAGE A 8 : AUTOCHTONES

RÉGIONALES FRANÇAISES

Échec au Front national

Le FN ne remporte aucune région, mais son vote progresse

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Les électeurs français se sont mobilisés de façon exceptionnelle dimanche pour faire échec au Front national à l'occasion du second tour des élections régionales. Grâce à cette mobilisation, le parti de Marine Le Pen n'a conquis aucune région, alors qu'il était arrivé en tête dans 6 régions sur 13 au premier tour et qu'il était en position d'en conquérir au moins trois.

Xavier Bertrand (LR) l'a emporté avec environ 57% des voix face à la présidente du FN, Marine Le Pen, dans le Nord-Pas-de-Calais. Christian Estrosi (LR) a aussi battu Marion Maréchal-Le Pen avec environ 54% des voix en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Alsace aussi, Florian Phillipot a mordu la poussière, même si le candidat socialiste s'était maintenu malgré les consignes nationales.

Dans ces trois régions, les candidats FN ont eu beau rassembler à eux seuls plus de 45% des voix, un record historique, le report des suffrages socialistes sur les candidats du parti Les Républicains a permis de faire barrage aux candidats d'extrême droite.

Alors que les militants du FN disaient avoir la « défaite victorieuse », les militants de droite savaient de leur côté une victoire pour le moins amère. En effet, le balayage annoncé à droite ne s'est pas produit. Avec sept régions, Les Républicains pourtant donnés largement gagnants arrivent presque à égalité avec les socialistes, qui préservent cinq régions. Même si les socialistes perdent la région phare de l'Île-de-France, où Valérie Pécresse (LR) a été élue de justesse, cette quasi-égalité a des airs de victoire puisque les élections régionales servent traditionnellement à sanctionner le gouvernement au pouvoir.

VOIR PAGE A 8 : FRANCE

Lire aussi : Une montée inexorable ? Une chronique de François Brousseau. *Page B 1*

AUJOURD'HUI



Actualités › À Port-au-Prince. Notre chroniqueur Jean-François Nadeau est dans la capitale haïtienne à l'occasion d'un festival littéraire. *Page A 3*

Actualités › La motion « scélérate », 15 ans plus tard. L'ONU, dernier espoir d'Yves Michaud. *Page A 4*

Culture › Jacques Hurtubise, 1950-2015. Le père du magazine humoristique *Croc* n'est plus. *Page B 7*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... A 4

POINT CHAUD

Prévenir la radicalisation sans couper les ponts

Entrevue avec Cécile Rousseau, directrice de l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles

ISABELLE PARÉ

Comment prévenir l'extrémisme violent? Nommer la radicalisation, la dénoncer, c'est parfois le premier moyen de faire fuir ceux-là mêmes qu'on tente d'empêcher d'y sombrer. Et si on avait tout faux en diabolisant les assauts séducteurs du groupe armé État islamique auprès de jeunes immigrants fragilisés, pris en étau entre société d'accueil et société d'origine?

La Dre Cécile Rousseau, pédopsychiatre et directrice de l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles (ERIT) de l'Université McGill travaille auprès de jeunes immigrants et réfugiés dans les quartiers pluriethniques de Montréal. Elle n'hésite pas à dire que, pendant des années et encore aujourd'hui, on a eu tout faux, en matière de prévention du radicalisme violent.

« Dire aux jeunes de ne pas se radicaliser ou que "Internet, c'est dangereux", ça ne marche pas. Ils rient de nous, et ça ne fait que les marginaliser encore plus. Il ne s'agit surtout pas d'être



RHOBERAZZI

VOIR PAGE A 8 : PRÉVENIR

ACTUALITÉS

Huit ans après, le deuil

La découverte des restes de Cédrika Provencher pourrait faire progresser l'enquête

Un mystère qui planait depuis plus de huit ans est résolu : les ossements de la petite Cédrika Provencher ont été retrouvés.

La Sûreté du Québec (SQ) a annoncé samedi soir que des restes humains découverts vendredi par des passants dans un bois aux abords de l'autoroute 40, à Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, sont bel et bien ceux de l'enfant de neuf ans qui était portée disparue depuis le 31 juillet 2007.

Aucune arrestation n'a été effectuée, mais l'analyse des ossements pourrait faire progresser l'enquête, selon le directeur général de la SQ, Martin Prud'homme, qui s'est présenté sur le terrain dimanche.

M. Prud'homme souhaitait rencontrer ses troupes pour avoir une meilleure idée de la façon dont le dossier progressait. Il voulait également discuter

avec les proches de la fillette pour leur offrir ses condoléances et pour parler avec eux des avancées effectuées par les forces de l'ordre. Lorsqu'il a été interrogé par la presse à propos de ce dernier sujet, M. Prud'homme a refusé d'épiloguer. Il s'est borné à dire que cette affaire lui tenait «*particulièrement à cœur*», car il fait partie de ceux qui cherchent à l'élucider depuis 2007.

Parents secoués

La mère de David Fortin, qui s'est évaporé dans la nature en 2009 alors qu'il était âgé de 14 ans, a ressenti des émotions contradictoires en apprenant que des restes humains avaient été trouvés.

Caroline Lachance a indiqué que la nouvelle l'a bouleversée,

mais elle a ajouté qu'elle était en même temps rassurée de savoir qu'il ne s'agissait pas des ossements de son fils. M^{me} Lachance a précisé qu'elle se fait un sang d'encre chaque fois qu'une pareille découverte a lieu. «*Je ne peux pas faire autrement que de m'imaginer que c'est mon enfant à moi.*» Une fois le choc initial passé, elle s'est empressée de contacter le père de la petite fille, Martin Provencher, pour lui offrir son soutien. Pour elle, c'était la chose naturelle à faire puisque bien des parents d'enfants et d'adolescents disparus finissent par tisser des liens étroits au fil du temps, car ils vivent tous le même cauchemar. «*On est devenu comme une petite famille.*»

La disparition de Cédrika Provencher avait provoqué une onde de choc qui avait largement dépassé les frontières du Québec. Plusieurs individus suspects ont été interrogés depuis, mais sans succès.

Le 31 juillet 2007, en soirée, la fillette aurait été sollicitée par une personne adulte pour chercher un chien noir et blanc, près de son domicile trifluvien. Elle n'a jamais été revue depuis.

Deuil

Le grand-père de Cédrika, Henri Provencher, a réagi sur la page Facebook de la Fondation Cédrika Provencher.

Malgré la douleur et le cœur déchiré, il tient à remercier toute la population, les policiers, les médias, et les bénévoles qui ont aidé ou participé de près ou de loin aux recherches de «*sa petite puce*». Il souligne la générosité et la



LA PRESSE CANADIENNE
Cédrika Provencher avait 9 ans lors de sa disparition, en 2007.

grande solidarité que tous ont démontrées dans le drame qu'a vécu la famille.

Quant au père de la fillette, il dit qu'il pourra enfin entamer son processus de guérison, que «*le deuil pourra commencer à se faire tranquillement*».

La directrice générale d'Enfants Retour Québec, Pina Arcamone, se dit à la fois soulagée et attristée pour les proches de Cédrika. Elle précise qu'il est toujours bouleversant de réaliser que l'espoir de retrouver son enfant

vivant s'éteint. M^{me} Arcamone espère néanmoins que la famille pourra enfin vivre son deuil.

Le cofondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, Michel Surprenant, dont la fille Julie est toujours portée disparue, est sous le choc. Il dit que l'annonce l'a littéralement «*assommé*», d'autant plus qu'il a souvent côtoyé la famille de Cédrika.

La Presse canadienne

Les réfugiés atterrissent dans leur nouvelle vie

Un premier vol a mené à bon port 161 réfugiés syriens de Beyrouth à Montréal

PAULINE GRAVEL

Pour de nombreux réfugiés syriens qui ont débarqué samedi soir à l'aéroport Montréal-Trudeau, ce fut des retrouvailles émouvantes avec des membres de leur famille venus les accueillir. Ces Syriens qui provenaient d'un camp de réfugiés de Beyrouth, au Liban, faisaient partie d'un premier contingent de 161 réfugiés à atteindre Montréal à bord d'un avion nolisé par le gouvernement.

Le premier ministre Philippe Couillard, le ministre des Affaires municipales et ministre de la Sécurité publique suppléant, Pierre Moreau, la ministre de l'Immigration du Québec, Kathleen Weil, son homologue fédéral, John McCallum, et le maire de Montréal, Denis Coderre, étaient également venus leur souhaiter la bienvenue.

Des 161 réfugiés qui ont mis le pied à Montréal samedi soir vers 20h15, tous étaient parrainés par le secteur privé, c'est-à-dire par un membre de la famille déjà établi au Québec ou par une organisation, communautaire ou religieuse. Tous s'établiront au Québec à l'exception d'un seul, qui se rendait à l'Île-du-Prince-Édouard. Tous ont quitté le centre de bienvenue, certains au petit matin, avec leur parrain qui les attendait dans une salle attenante.

Numéros, manteaux et peluches

À leur descente d'avion, ils ont dû se soumettre aux procédures d'immigration et de sécurité avant de rejoindre un centre de bienvenue situé à proximité de l'aéroport. L'organisation de ce centre a grandement impressionné M. Couillard qui



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Les familles étaient heureuses et émues de se retrouver, samedi soir. Samer Beylounch essuie ses larmes tandis que sa fille, Laila, est accueillie par sa tante Marie Belona.

« [Ils étaient] tous très fatigués en raison des nombreuses heures de voyage et de leur passage à l'immigration, mais aussi parce qu'ils ont vécu la guerre »

Pascal Mathieu, vice-président de la Croix-Rouge au Québec.

l'a décrite comme étant «*excessivement bien préparée*». Chaque réfugié y a reçu un numéro d'assurance sociale et une carte provisoire d'assurance maladie, de même que des vêtements d'hiver.

En plus des représentants des services d'immigration, des services sociaux et de la santé, étaient également présents

pour accueillir les réfugiés une équipe médicale prête à apporter un soutien psychosocial et médical, des interprètes, ainsi que des bénévoles de la Croix-Rouge canadienne. «*Souvent, les réfugiés auront croisé la Croix-Rouge à plusieurs étapes de leur parcours, en zone de guerre ou dans les camps de réfugiés. La présence de la Croix-Rouge ici à leur arrivée est donc importante en raison du symbole humanitaire et de sécurité qu'elle représente*», souligne Pascal Mathieu, vice-président

de la Croix-Rouge au Québec.

«*Nos bénévoles étaient là pour accueillir les réfugiés et les informer des différents services offerts. Ils ont aussi distribué de la nourriture, des couvertures, des couches, des biberons, du lait maternisé, des trousseaux d'hygiène personnelle, voire des peluches aux enfants. Nous avons également mis à la disposition des nouveaux arrivants des services de communication (téléphone, connexion Internet et texto) afin de leur permettre d'informer leurs proches restés*

au Moyen-Orient qu'ils étaient arrivés à bon port.»

Les gens qui sont arrivés samedi soir étaient «*tous très fatigués en raison des nombreuses heures de voyage et de leur passage à l'immigration, mais aussi parce qu'ils ont vécu la guerre et passé beaucoup de temps dans des camps de réfugiés. Malgré cela, tous étaient très heureux d'être ici*», ajoute M. Mathieu.

Présence politique

Anas Francis, qui vit au Canada depuis 2008, était venu chercher sa grand-mère âgée de 70 ans — originaire de la ville d'Alep —, son oncle, sa tante et ses deux filles qui attendaient dans le camp de réfugiés depuis environ un an et demi. Tous étaient émus aux larmes de se retrouver après huit années de séparation. Laila, la cousine d'Anas qui est âgée de 13 ans, se réjouissait de ce «*nouvel avenir*» pour elle et sa famille.

«*J'espère que tous mes rêves se réaliseront*», a-t-elle dit en anglais. Lauren Lallemand, coordonnatrice d'Action réfugiés Montréal, qui a aidé cette famille, a confirmé que le processus avait été accéléré par le gouvernement Trudeau. Le petit Raffi Der Kaspar, 10 ans a reçu l'aide du maire Coderre pour se trouver des bottes, tandis que l'épouse de M. Couillard aidait ses parents à enfiler leur manteau d'hiver.

Le premier ministre Couillard s'est dit «*excessivement fier qu'on soit capable comme peuple de retourner une situation horrible comme celle que ces gens fuient, et de leur montrer le visage de la liberté, le visage de l'accueil, le véritable visage de la liberté*».

M. Coderre a salué pour sa part l'esprit de collaboration entre les trois ordres de gouvernement.

Les prochains contingents de réfugiés qui devraient rejoindre le Québec d'ici la fin février compteront des individus qui seront cette fois parrainés par l'État. Ceux-là devront séjourner dans des centres d'hébergement temporaire, comme celui mis sur pied à Valcartier. Le Québec doit accueillir environ 3650 réfugiés d'ici le 31 décembre et d'autres encore suivront en début d'année 2016. Au total, plus de 25 000 réfugiés syriens arriveront au Canada d'ici la fin février.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Appel à l'aide pour les sans-papiers

Le gouvernement canadien doit ouvrir ses frontières aux réfugiés de partout dans le monde et en faire plus les sans-papiers qui résident déjà sur son territoire, ont martelé les organisateurs d'un rassemblement populaire qui a réuni, dimanche après-midi, quelques dizaines de personnes aux abords du bureau du premier ministre Justin Trudeau, dans sa circonscription de Papineau, à Montréal.

Munis de banderoles et de trompettes claironnantes, ils ont bravé le froid, marchant du métro Jarry au marché Jean-Talon, pour souhaiter la bienvenue aux réfugiés syriens qui commencent à arriver en sol canadien. Ils ont toutefois souligné le fait que le gouvernement pourrait en faire plus pour ces nouveaux arrivants. «*L'Allemagne accueillera près d'un million de personnes*», a souligné le militant Jaggi Singh, de Solidarité sans frontières.

Pourtant, le Canada a ouvert ses frontières à près de 100 000 boat people, a renchéri, sous les regards approbateurs de la foule, Mohamed Mahmoud, un militant syrien. Il leur a donné la chance de se refaire une vie. Il doit faire pareil aujourd'hui!

Les militants réunis ont également profité de l'occasion pour demander au gouvernement canadien d'accorder aux sans-papiers qui résident déjà sur son territoire — parfois depuis de nombreuses années — les mêmes droits que ceux qu'ils accordent aux réfugiés tout juste arrivés. «*Nous saluons ce que le gouvernement fait pour les Syriens qui vivent une grande crise aujourd'hui, mais il ne doit pas oublier les autres*», a expliqué Jaggi Singh. Ils sont des dizaines de milliers à attendre d'avoir leurs papiers pour vraiment commencer à vivre.»

Florence Sara
G. Ferraris



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

649

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

39558576-01

Résultats des tirages du : 2015-12-12

02	10	18	38
20	30	41	compt.

Québec

01	09	12	26
22	27	33	compt.

Extra 4841552

649

Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

39558576-01

Résultats des tirages du : 2015-12-11

Résultats complets sur lotoquebec.com

Extra 1396500

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



**JE RECHERCHE UN REFUGE
POUR MON MAÎTRE**

1 87-PAUVRETÉ

POUR LA PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE ET L'AIDE AUX SANS-ABRI,
MERCİ DE DONNER.

L'ŒUVRE
LÉGER

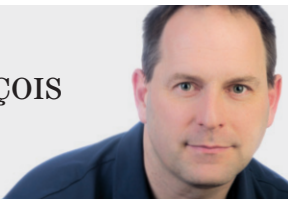


leger.org

ACTUALITÉS

À Port-au-Prince

JEAN-FRANÇOIS
NADEAU



Me voilà pris de vertige à la seule idée de devoir parler de Port-au-Prince. Mon regard titube depuis que j'y suis arrivé. Et mes idées forcément font de même. J'en suis au registre des sensations premières. Je découvre doucement la machinerie de la vie sur ce grand chantier d'humanité qu'est Port-au-Prince.

Depuis les limites d'un horizon de mers et de montagnes, ces mornes où Aimé Césaire affirme que le cadavre du roi Christophe est enterré debout, une rumeur confuse monte. Elle est faite de coups de marteau, de cris, de la pétarade constante de milliers de motos à la fumée grise, des klaxons du défilé sans fin de voitures bringuebalantes aux pare-brise cassés. Port-au-Prince est jonché du matin jusqu'au soir de coqueaux sonores qui tombent au sol des jours.

Me voici dans les Antilles au prétexte d'un festival littéraire dont je suis un invité. Je me trouve ici au milieu d'une forte tradition de conteurs radieux, de chanteurs de rêves et de merveilles portés par les légendes de temps passés et à venir.

La ville de Port-au-Prince n'est pas Haïti. C'est entendu. Elle en constitue tout de même le trop-plein, le déversoir, un refuge contre le désespoir autant que sa principale fabrique. Mais il me faudrait beaucoup plus de temps pour saisir les antagonismes et les articulations sociales et culturelles qui s'y jouent.

En attendant, les plaisirs du citron, des lambris, des piments, du poulet noir, du tafia et du soleil de plomb jeté sur l'or de la Caraïbe ne parviennent pas à me faire oublier le caractère hautement déstructuré de la capitale haïtienne. Ce monde vu sans cesse dans l'axe radieux du soleil n'apparaît jamais d'équerre. Et pourtant il se tient, droit et fier. Je me trouve là devant un immense paradoxe.

Ici, l'argent s'est évaporé sous l'effet des diverses irrptions du pouvoir

Volcan humain, Port-au-Prince crache au ciel bleu les braises de son activité nuaqueuse, sa chaleur grasse, pleine des cendres de l'existence tumultueuse qu'on y mène, sans que rien ni per-

sonne attende apparemment du lendemain plus qu'un jour qui succède aux autres jours.

Je marche au hasard dans les rues, plus ou moins devenu indifférent aux inquiétudes qui chavirent l'esprit d'Occidentaux prêts ici à tous jours s'imaginer menacés. Je n'en vois pas moins les regards rouges qui me sont destinés. Moi le «blanco», moi celui qui doit sûrement parler anglais, vu ma taille, vu mon poids. Me voici donc malgré moi assimilé à un univers de fétichisation du caractère génétique, un univers où la peau traduit encore et toujours un antagonisme économique et social qui tire ses origines de la société esclavagiste de Saint-Domingue, nom d'Haïti à l'époque de la colonie.

Tout ici n'est qu'inventions de la débrouillardise, vaste suite de petits métiers agglutinés le long des rues bondées, bouquinistes, cordonniers, vendeurs, cireurs, sculpteurs, cuisiniers, ferrailleurs, ébénistes, bricoleurs de tout et de rien. Le caniveau sert d'égout, le chien d'éboueur, et l'homme en arme placé à côté de chaque édifice d'importance fait office de police. Ce monde a beau être peuplé de jeunes, il est craquelé comme une vieille faïence.

Les horaires ne comptent pas. Il s'agit tout au plus de vagues repères offerts au milieu de la course du temps de l'horloge du soleil. Qui vient? Qui part? On ne sait pas. Qu'importe. Il faut se laisser faire tout en évitant de se laisser endormir.

Ici, l'argent s'est évaporé sous l'effet des diverses irrptions du pouvoir. Il se condense en hauteur, dans l'apesanteur qui règne sur les hautes collines de la ville, derrière les portes closes de villas somptueuses de millionnaires. Tout en bas, l'effet des séismes gouvernementaux s'accumule dans la poussière dont on tente de gaver le plus grand nombre. Entre les deux, il n'y a pas de ponts. La longue suite de présidents-Ubu de la République qui prédispose à cet ordre des choses se poursuit, avec l'appui faussement bienveillant de l'Occident. Les divinités vaudou n'y peuvent apparemment rien changer.

Haïti a les veines ouvertes depuis trop longtemps. Mais son sang et son poulx demeurent ardents, même dans la saignée constante de sa population. Il existe au gouvernement haïtien un ministère des Expatriés, avant-poste d'une certaine amertume qui règne devant ces gens partis par dizaines de milliers, comme partirent au XIX^e siècle les Irlandais à cause de la famine, de la peur, de la guerre civile.

J'ai pris des notes au fil de mes rencontres. J'ai photographié aussi. Carnet de papier et carnet de lumière: c'est ma façon d'arpenter le monde. Mais la photographie ici ne me satisfait pas. Les Haïtiens sont photogéniques au possible. Les couleurs sont vives, l'éclairage parfait. Impossible d'être mauvais photographe en Haïti. Si bien qu'on finit par produire des images d'une beauté plastique qui masque la douleur sourde que j'y sens pourtant au-delà de la joie.

Ainsi, les photos de Port-au-Prince finissent par dire malgré tout à peu près ceci: «*Voyez, ils sont éprouvés, mais admirez comme ils sont beaux.*» Et c'est ainsi que l'œil ici finit par avoir tort contre la raison parce que la pupille du monde est en vérité une cavité d'ombres que la photographie éclaire moins que les mots.

jfn@ledevoir.com



FRANÇOIS MORI ASSOCIATED PRESS

C'est dans l'euphorie que les dirigeants ont adopté l'Accord de Paris, samedi. Ci-dessus, Christiana Figueres, la chef des Nations unies pour la question climatique (au centre), faisant une accolade à la déléguée française Laurence Tubiana et au président de la COP21, Laurent Fabius.

COP21

Un accord historique... et insuffisant

Le texte reste muet sur les façons de s'en tenir à la limite de 2 °C

ALEXANDRE SHIELDS

Pour la première fois de l'histoire, la communauté internationale est parvenue samedi à s'entendre sur un accord global de lutte contre les changements climatiques, au terme d'années de négociations particulièrement difficiles. Mais l'entente conclue n'est pas, pour le moment, suffisante pour éviter les impacts dévastateurs des bouleversements du climat provoqués par notre dépendance aux énergies fossiles.

Les 195 États présents à la Conférence de Paris (COP21) ont donc entendu les appels répétés du président du sommet, Laurent Fabius, qui a plusieurs fois souligné l'importance de faire des «*compromis*» pour parvenir à un accord qui se veut tout de même «*ambitieux*».

Parmi les éléments cruciaux de cette entente, on fixe d'abord un défi majeur: maintenir l'augmentation prévisible de la température «*bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels*», tout en promettant de «*poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C*». Une demande chère aux pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques.

Mais quelle que soit la cible qui serait respectée, les efforts pour y parvenir seront colossaux. Il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 à 70 % d'ici 2050 (et les faire disparaître en 2100) pour espérer rester sous 2 °C, et les baisser de 70 à 95 % pour rester sous 1,5 °C, selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC).

Or, les objectifs annoncés en prévision de la COP21 par 186 pays plaçant actuellement la planète sur une trajectoire de hausse de près de 3 °C, tandis que les émissions mondiales

«*Les objectifs de réduction des émissions sur la table ne sont tout simplement pas assez ambitieux*»

Kumi Naidoo, directeur de Greenpeace international

doivent continuer de croître au cours des prochaines années. Pour corriger le tir, les pays se sont engagés à revoir les engagements tous les cinq ans. Le problème, c'est que la première révision devrait intervenir dans seulement dix ans, soit en 2025.

Aide financière

Selon le libellé du document adopté par consensus, l'aide promise aux pays en développement a été inscrite comme le souhaitaient ces derniers. Depuis 2009, les pays développés promettent de financer un fonds devant atteindre 100 milliards de dollars par année d'ici 2020 pour aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à amorcer la transition énergétique vers une économie faible en carbone. Qui plus est, cette somme est désormais «*un plancher*», selon la formulation inscrite dans l'accord. Les 100 milliards seront d'ailleurs révisés «*avant 2025*». Ce sont toujours les pays développés qui doivent contribuer à ce Fonds vert.

Le projet d'accord reconnaît également la responsabilité différenciée des pays, comme cela est inscrit à la Convention de l'ONU depuis 1992. Cela signifie que les pays riches, historiquement responsables des bouleversements climatiques, doivent faire davan-

tage d'efforts pour lutter contre la crise climatique mondiale.

Sur le point très sensible des «*pertes et préjudices*» que subissent déjà des pays en raison des effets des bouleversements climatiques, l'accord de Paris ne prévoit pas de compensations financières pour ces États, comme plusieurs le réclament. Le texte se contente de mentionner que les parties «*devraient renforcer l'entente, l'action et le soutien*» sur cette question. Il exclut toute «*responsabilité ou compensation*» des pays du Nord pour les préjudices subis par les pays en développement.

Accord insuffisant

Même s'il a été salué, l'accord «*historique*» de Paris a été jugé insuffisant pour parvenir à freiner un réchauffement planétaire déjà bien engagé «*Comment allons-nous atteindre ce nouvel objectif de 1,5 °C ?* a résumé le directeur de Greenpeace international, Kumi Naidoo. *Les mesures décrites dans ce texte ne nous donnent pour l'instant aucun moyen concret d'y parvenir. Les objectifs de réduction des émissions sur la table ne sont tout simplement pas assez ambitieux, et l'accord ne prévoit pas de solutions satisfaisantes pour y remédier.*

«*L'accord demeure incomplet en ce qui a trait à certains sujets tels que l'assurance de dédommagements pour les pays qui ressentent*

déjà les effets des changements climatiques et la responsabilité à l'égard d'émissions antérieures. Ces lacunes, entre autres, devront être comblées à l'avenir», a souligné par sa part la Fondation David Suzuki.

Pour Équiterre, l'accord de Paris donne un «*signal fort*» en faveur d'une transition «*vers 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050*». Même son de cloche du côté du porte-parole de Greenpeace au Québec, Patrick Bonin, qui estime que «*le Canada doit maintenant tourner le dos aux combustibles fossiles et entrer dans l'ère des énergies renouvelables. Cela signifie que nous devons rejeter les pipelines de sables bitumineux et les autres infrastructures polluantes*».

Pour le réputé scientifique James Hansen, qui a travaillé au GIEC et à la NASA, l'accord international est tout simplement une «*fraude*», puisqu'il se contente de «*promesses*», mais sans «*actions*» suffisantes pour éviter le naufrage climatique. «*Tant que les combustibles fossiles continueront d'être la source d'énergie la moins chère, ils seront brûlés*», a d'ailleurs souligné M. Hansen. Ce dernier a déjà fait valoir que si le Canada continue d'exploiter les sables bitumineux, il sera impossible de lutter contre les bouleversements climatiques qui menacent l'avenir de l'humanité.

Pour entrer en vigueur en 2020, l'accord devra par ailleurs avoir été ratifié, accepté ou approuvé par au moins 55 pays représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Mais, «*à tout moment après un délai de trois ans à partir de l'entrée en vigueur de l'accord*», tout pays pourra s'en retirer, sur simple notification. C'est ce que le Canada a fait pour le protocole de Kyoto.

Le Devoir

Les plans nationaux manquent de tonus

La quasi-totalité des pays (186) ont remis à l'ONU leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2025-2030, des promesses qui restent insuffisantes pour contenir le réchauffement sous le seuil des +2 °C. Si tous ces engagements étaient tenus, la planète se réchaufferait de +3° par rapport au niveau préindustriel, contre +4 à 5° si rien n'était fait. Tour d'horizon.

Chine Le premier émetteur mondial (environ un quart des émissions) s'est engagé, pour la première fois, à plafonner ses émissions de GES, au plus tard en 2030, après avoir été longtemps sur la défensive au nom de ses impératifs de développement. À la fois premier consommateur mondial de charbon, énergie la plus dommageable, et premier investisseur dans les énergies renouvelables, il veut réduire de 60 à 65 % son «*intensité carbone*» (émissions de CO₂ rapportées à la croissance) en 2030 par rapport à 2005.

États-Unis Le deuxième pollueur mondial veut réduire de 26 à 28 % ses émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005. Un objectif en deçà de celui

des Européens, mais au-delà des précédentes contributions américaines.

Union européenne Début mars, l'UE (environ 10 % des émissions, 3^e rang) a été la première à transmettre son plan: réduire d'au moins 40 % d'ici à 2030 ses émissions par rapport à 1990. Le pôle de recherche Climate Action Tracker juge ce niveau d'engagement «*moyen*».

Inde Le pays a promis de réduire son «*intensité carbone*» de 35 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005, mais sans fixer d'objectif de réduction globale des émissions. L'Inde compte sur les énergies renouvelables (40 % de son électricité d'ici 2030), tout en reconnaissant sa dépendance au charbon (doublement de production prévu d'ici 2020).

Russie Le 5^e émetteur assure viser moins 25 à 30 % entre 1990 et 2030. Mais si l'on retire l'effet positif généré par ses vastes forêts, ce n'est plus qu'une réduction des émissions de GES industriels de 6 à 11 %, souligne le Climate Action Tracker, qui évoque un effort «*inadapté*».

Japon Le 6^e émetteur veut réduire ses émissions de 26 % entre 2013 et 2030, en comptant sur le retour de l'énergie nucléaire, inutilisée depuis Fukushima.

Brésil Le responsable de 2 % des émissions a annoncé qu'il entendait réduire de 43 % ses émissions d'ici à 2030 par rapport à 2005, en diversifiant ses sources d'énergies renouvelables. Le plan a été plutôt bien accueilli.

Canada Le gouvernement conservateur, qui avait décidé de sortir du protocole de Kyoto, avait annoncé une réduction des émissions de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2005. Une contribution jugée insuffisante. Le nouveau gouvernement libéral a promis de revoir la copie.

Autres De nombreux pays en développement ont émis des engagements, souvent conditionnés à la mise en place d'aides. Sur l'ensemble, la copie de l'Éthiopie et celle du Maroc comptent parmi les rares qualifiées de «*suffisantes*» par les ONG.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Le Bloc relance sa campagne permanente pour l'indépendance

Si ce n'est déjà fait, de nombreux citoyens recevront sous peu de la visite inattendue ou un coup de fil imprévu de la part d'interlocuteurs désireux de les convaincre d'appuyer la souveraineté.

La campagne permanente du Bloc québécois en faveur de l'indépendance, qui avait pris son envol en juin, a été officiellement relancée dimanche.

Des équipes de militants ont été mobilisées pour l'occasion afin d'effectuer du porte-à-porte ou de lancer des coups de fil dans le but de faire la promotion du projet auprès d'un maximum de gens. Ils doivent s'atteler à ces tâches aux quatre coins de la province.

Selon le président du Bloc québécois, et député de La Pointe-de-l'Île aux Communes, Mario Beaulieu, cette offensive est nécessaire. En entrevue avec La Presse canadienne, dimanche, il a soutenu que, pour que la souveraineté finisse par se concrétiser, «il faut en parler, et ça prend une véritable campagne organisée et systématique sur le terrain, ce qui n'a pas été réalisé de façon perma-

nente depuis 1995».

M. Beaulieu s'est dit convaincu que, de manière générale, le degré de réceptivité des personnes rencontrées sera «très bon». «Les gens ont soif d'information. Ils trouvent qu'ils n'ont pas eu assez d'explications sur comment ça va se faire et sur ce qu'est vraiment la souveraineté», a-t-il précisé.

Contexte favorable

Mario Beaulieu a indiqué que le contexte actuel est parfait pour aborder cet enjeu. «C'est toujours intéressant de pouvoir en parler à l'extérieur des périodes électorales, à tête reposée», a-t-il souligné.

M. Beaulieu a insisté sur le fait que la campagne n'en est qu'à ses balbutiements. «On va l'intensifier. On va continuer ça dès le mois janvier. On va être sur le terrain pendant des années. On est très confiants de pouvoir augmenter l'appui à l'indépendance, et la donne va être très différente quand il y aura les prochaines élections au Québec et au fédéral», a-t-il conclu.

La Presse canadienne

Moins de bateaux sur le Saint-Laurent

La voie maritime a connu une année difficile

ROSS MAROWITS

La voie maritime du fleuve Saint-Laurent devait terminer l'année 2015 en ayant subi une baisse d'affluence des bateaux de cargaison de près de 10 %, mais ses gestionnaires misent sur le phénomène météorologique El Niño et sur le renforcement de l'économie pour renverser cette tendance.

Terence Bowles, président de la direction de la Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, avait prévu une croissance de la demande pour cette saison d'exportation, mais la voie navigable n'a pas su maintenir le redressement amorcé à la suite de la grande crise financière de 2008. M. Bowles affirme que la mauvaise posture de l'économie semble avoir eu des effets sur leurs chiffres.

La glaciation prolongée des eaux a également retardé le début de la saison, ce qui a réduit l'afflux de bateaux transportant du grain, du minerai de fer et du charbon. C'est le charbon qui a accusé la plus grande baisse, chutant de presque 38 %. L'industrie du charbon est dans une période critique puisque l'Ontario et les

États-Unis délaissent de plus en plus la ressource, selon M. Bowles. Les exportations vers l'Europe ont également diminué puisque les prix pour importer du charbon à faible teneur de soufre des États-Unis ne sont plus si avantageux.

Le grain a connu toutefois une bonne année, selon M. Bowles, et ce, même si les exportations ont reculé de 11 % comparativement à l'année 2014 — elles se maintiennent tout de même à près d'un million de tonnes en moyenne sur cinq ans.

A seulement quelques semaines de la fermeture de la voie maritime, le 30 décembre, l'affluence de bateaux a diminué de 10,5 % — un total de 31,5 millions de tonnes — en date de la fin du mois de novembre. «Nous sommes un peu un baromètre de l'économie, alors je prévois que ce sera mieux l'année prochaine», a-t-il indiqué.

Les météorologues estiment qu'El Niño sera particulièrement fort cet hiver. Le phénomène aura pour effet de réchauffer les eaux. Il y aurait donc moins de glace, ce qui pourrait assurer une ouverture plus rapide de la voie maritime.

La Presse canadienne

L'ONU, dernier espoir d'Yves Michaud

Quinze ans après l'adoption de la « motion scélérate », l'ex-député vise désormais le Conseil des droits de l'homme

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Dans le combat qu'il mène pour obtenir le retrait de la « motion scélérate » qui l'a accablé le 14 décembre 2000, Yves Michaud s'accroche à la possibilité de porter sa cause devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

«Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer», a affirmé au *Devoir* Yves Michaud, qui citait Guillaume le Taciturne.

C'est Solidarité Yves Michaud, un organisme à but non lucratif créé en 2001, qui se chargera de la procédure pour contrer la condamnation unanime de l'Assemblée nationale, condamnation dont c'est le 15^e anniversaire jour pour jour pour ce lundi. Au début de décembre, une trentaine de membres de l'organisme et de sympathisants se sont réunis dans les locaux de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour appuyer cette nouvelle démarche.

«Ça pourrait être très long. C'est possible que M. Michaud ne soit plus de ce monde [quand elle aboutira], mais ce n'est pas grave ça», a signalé François Gauthier, le président de Solidarité Yves Michaud.

Changer le règlement

Alors qu'il était le président de Québecor, Pierre Karl Péla-



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR
Yves Michaud avait tenté de faire invalider la motion qui l'accable devant les tribunaux, sans succès.

deau, avait dénoncé l'injustice qu'avait subie, selon lui, Yves Michaud. Dans la préface qu'il a signée du livre de Jacques Lanctôt, intitulé *Yves Michaud Un diable d'homme!* et publié en 2013 chez vlb éditeur, Pierre Karl Péladeau écrivait: «Dans toute sa vie politique, il y a des blessures, et la plus douloureuse qu'a reçue Yves Michaud lui a été infligée par la plus haute institution démocratique de son pays. La motion de blâme votée contre lui par l'Assemblée nationale, au mépris des règles élémentaires de la justice, l'a meurtri dans son honneur, et il n'aura pas de repos tant que l'on n'aura pas pleinement restauré son intégrité. Ceux qui connaissent sa ténacité ne douteront pas qu'il arrivera à ses fins.»

Aujourd'hui, Pierre Karl Péladeau juge qu'il faut apporter une modification aux règlements de l'Assemblée nationale «afin que toutes les motions ad hominem soient purement et simplement dorénavant irrecevables», a-t-il indiqué au *Devoir* dimanche. En 2010, Pauline Marois avait adopté pareille position.

Solidarité Yves Michaud souhaite que le chef de l'opposition officielle se charge de présenter une pétition en faveur de l'ancien député, journaliste et diplomate, suivie d'une motion sans préavis qui lui offrirait des excuses. Pierre Karl Péladeau n'a pris aucune décision à ce sujet, a-t-on confirmé à son cabinet.

Afin d'invalider la motion de blâme de l'Assemblée nationale,

Yves Michaud s'est adressé à la Cour supérieure qui l'a débouté en 2005; elle avait conclu que les parlementaires avaient le droit de condamner quiconque pour ses idées, bonnes ou mauvaises. Dans un jugement de 2006, la Cour d'appel avait été du même avis. La Cour suprême a refusé par la suite d'entendre la cause.

Banaliser l'Holocauste

Il y a 15 ans, l'Assemblée nationale, sous l'impulsion du premier ministre Lucien Bouchard, avait adopté une motion dénonçant «sans nuances, de façon claire et unanime les propos inacceptables» tenus par Yves Michaud à l'endroit de la communauté juive à l'occasion des audiences des États généraux sur le français à Montréal.

Or les propos qui avaient soulevé l'ire de Lucien Bouchard n'avaient pas été proférés lors de ces audiences: on accusait Yves Michaud d'avoir banalisé l'Holocauste. C'est sur les ondes de la radio qu'il avait prononcé les paroles qui lui ont valu l'opprobre: il soutenait en substance que le peuple juif n'était pas le seul à avoir souffert, que les Arméniens, les Palestiniens et les Rwandais avaient également souffert. Yves Michaud, qui avait nié avoir banalisé l'Holocauste ou tenu des propos antisémites, n'a jamais pu se défendre devant les parlementaires.

Le Devoir



PAULINE GRAVEL LE DEVOIR

La Guignolée du Dr Julien amasse 857 000 \$

Samedi après-midi, le long du chemin de la Côte-des-Neiges, des élèves de la Villa Sainte-Marcelline sollicitaient les passants pour qu'ils fassent un don à la Fondation du Dr Julien. Celle-ci se compose de 11 centres de pédiatrie sociale en communauté qui soignent, outillent et accompagnent 4000 enfants en situation de grande vulnérabilité. La 13^e Guignolée du Dr Julien qui avait lieu samedi a permis d'amasser 857 000 \$ contre 842 000 \$ en 2014 à pareille date. La Fondation du Dr Julien, qui espère rendre accessibles de tels soins à 20 000 enfants d'ici cinq ans, continuera de recueillir des dons jusqu'au 15 janvier. L'an dernier, la 12^e guignolée avait permis de recueillir au total 1 455 000 \$ de dons de la part du public.

ENBRIDGE

Le pétrole de la ligne 9B sur le fleuve

Un premier navire transportant du pétrole en provenance du pipeline inversé d'Enbridge doit emprunter le fleuve Saint-Laurent lundi en partance de Montréal et en direction de Lévis, sur la Rivière-Sud, près de Québec.

Le bateau se rendra à la raffinerie d'Énergie Valéro, dans le secteur de Saint-Romuald.

Après plusieurs contestations et manifestations, Enbridge a commencé à faire couler son pétrole vers Montréal à la fin du mois de novembre. La ligne 9B acheminera des pétroles bruts de

l'Ouest canadien.

L'inversion a de nombreux opposants, notamment la députée de Québec solidaire Manon Massé. Elle souligne qu'Enbridge n'a pas voulu faire de tests de sécurité sur l'ensemble de son réseau, ce qui est extrêmement inquiétant. M^{me} Massé accuse le gouvernement Couillard de complicité dans le développement des sables bitumineux de l'Alberta. Elle déclare que la stratégie maritime du gouvernement est de transformer le fleuve en «une autoroute pour le pétrole sale de l'Ouest».

Elle soutient qu'Enbridge et les autres multinationales du pétrole piétinent les droits de la population avec un seul objectif en tête, celui d'augmenter leurs profits.

Québec solidaire presse le gouvernement de se «désinvestir des énergies sales», affirmant notamment que la Caisse de dépôt et placement du Québec est «mouillée jusqu'au cou» dans les hydrocarbures et finance des compagnies comme Enbridge, Suncore, Valero et TransCanada.

La Presse canadienne

Lac-Mégantic: les victimes bientôt indemnisées

Portland, Maine — Le fonds d'indemnisation pour les victimes de la tragédie de Lac-Mégantic versera les paiements le mois prochain, a annoncé un syndicat américain en matière de faillite. Toutes les approbations nécessaires ayant été obtenues, les participants au fonds ont commencé à transmettre l'argent dans le cadre d'un processus qui sera achevé d'ici au 21 décembre, a révélé le syndicat Robert Keach, depuis Portland, dans le Maine. Une fois cette opération terminée, les fonds seront transférés à un vérificateur et à un syndicat canadiens. Le fonds d'indemnisation s'élève à 457 millions de dollars canadiens. Sur cette somme, environ 113 millions serviront à régler des poursuites pour mort injustifiée. Robert Keach a précisé que le syndicat entamerait la distribution des chèques pour ce volet d'ici la fin du mois de janvier. L'exploitant du train, Montréal, Maine & Atlantic, une société établie au Maine, a déclaré faillite à la suite de la catastrophe de 2013 et le fonds d'indemnisation fait partie des procédures découlant de cette faillite aux États-Unis et au Canada.

La Presse canadienne

Mardi: les pneus d'hiver obligatoires, même sans hiver

Même si la neige n'est pas encore au rendez-vous dans la plupart des régions du Québec, il n'y aura pas de passe-droit pour les automobilistes qui n'auront pas muni leur véhicule de pneus d'hiver mardi, soit la date limite du 15 décembre. Le porte-parole de la Sûreté du Québec, Claude Doiron, explique que les conditions hivernales ne sont pas les mêmes dans toutes les régions de la province, et que les règles doivent s'appliquer partout, en même temps, sans exception. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 200 \$. Par ailleurs, pour être légaux, les pneus d'hiver doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. Claude Doiron rappelle que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule. Les pneus d'hiver sont obligatoires jusqu'au 15 mars.

La Presse canadienne

Sudoku

par Fabien Savary

				6	5
5					7
9			7	1	6
		4	1	8	9
3	1	5			2
				2	
					1
	3	9	7	1	3
4		6		7	8

Niveau de difficulté : FACILE

3165

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	4	7	6	1	9	8	2	3
8	2	3	4	5	7	6	9	1
6	9	1	2	8	3	4	7	5
1	7	5	3	6	8	2	4	9
4	3	9	7	2	1	5	8	6
2	8	6	9	4	5	3	1	7
9	1	2	5	3	4	7	6	8
7	5	4	8	9	6	1	3	2
3	6	8	1	7	2	9	5	4

3164

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Broadway, PQ



FABIEN DEGLISE

Cette semaine, tombons un peu sur le Quartier des spectacles de Montréal. Mais avant, partons à Broadway.

Dans son livre *Razzle Dazzle* (Simon & Schuster), le journaliste new-yorkais Michael Riedel, chroniqueur culturel au *New York Post* et coanimateur de l'émission *Theatre Talk* sur PBS, propose une incursion fascinante dans l'histoire et l'esprit de ce quartier mythique de la Grosse Pomme, un quartier de spectacles, s'il en est un, qui s'est façonné depuis plusieurs décennies à grands coups de comédies musicales, de classiques de la dramaturgie montés sur planches et servis avec grosses têtes d'affiche, de luxe, de culture, d'expérimentations, de burger trop volumineux et surtout de ce « festif » devenu norme au cœur du Theater District de Manhattan que l'axe emblématique traverse.

Broadway, c'est un peu la faute de deux hommes, raconte Riedel, deux avocats, Bernard Jacobs et Gerald Schoenfeld pour les nommer qui, en 1972, ont acquis la Shubert Organization, plus grand propriétaire des quelque 40 maisons de divertissement qui font vibrer le secteur. À une époque où l'endroit croulait alors sous les petites magouilles, le petit crime organisé, la comptabilité créative, le duo a décidé de faire le ménage dans les pratiques de production, de gestion et de diffusion des théâtres.

Ensemble, ils ont donné un ton, imposé une vision unique, posé un cadre. Ils ont aussi réussi à faire de ce quartier de New York, en profitant des belles années du music-hall, celles portées par les *Cats*, *Les misérables*, *Chorus Line*, *Phantom* et consorts, une référence. Broadway, c'est désormais plus qu'un territoire urbain, c'est une marque forte et reconnue à travers le monde, un moteur de création, de reconnaissance internationale, de stimulation économique et culturel dont la métropole américaine tire quotidiennement profit.

Une invitation à la richesse

Pas besoin d'être allé à Broadway pour avoir envie d'y mettre les pieds, d'y partir à la rencontre du *Misery* de Stephen King livré jusqu'au 14 février prochain sur les planches du Broadhurst Theater avec nul autre que Bruce Willis dans le rôle de Paul ou du *China Doll* de David Mamet au Schoenfeld Theatre. Et ce, même si, paraît-il, Al Pacino dans le rôle principal en fait un « cr... de désastre », écrivait Riedel en octobre dernier dans son tabloïd. Broadway, c'est une invitation au divertissement, à la richesse et la diversité des arts vivants. Broadway, c'est aussi un mot simple et efficace dont la charge évocatrice convoque autant la fascination que le respect.

Et bien sûr, quand on sort de *Razzle Dazzle* et qu'on traverse à pied le Quartier des spectacles de Montréal, on voit finalement sans trop se forcer ce qui lui manque pour devenir ce qu'il rêve d'être et pour réussir à incarner réellement ce qu'il prétend : un nom.

Suspendons la complaisance habituelle pour regarder la chose de plus près : n'est-il pas étonnant d'avoir affublé d'une dénomination aussi peu imaginative un quartier censé faire rayonner la créativité, l'imagination, l'audace d'une métropole. Audace que Montréal démontre pourtant quotidiennement dans ces nombreux théâtres. Quartier des spectacles, et son acronyme idoïne, QDS, pour nommer ce quartier qui concentre l'offre de spectacles et de divertissements extérieurs, relève de la même ineptie, de la même indolence face à l'intelligence humaine qui pourrait faire apparaître un jour dans l'environnement urbain des épiceries nommées « épicerie », des pharmacies baptisées « pharmacie », comme pour être sûr que personne ne se perde et que tout le monde s'y retrouve.

Un terme bien terne

« Quartier des spectacles » à cette tonalité grise, bien terne, qui semble sortir tout droit d'une table de concertation, vous savez, le genre de table débordante de bonnes intentions, mais au final assez efficace pour faire émerger ces consensus mous qui, pour ne déplaire à personne, finissent par induire l'insatisfaction chez tout le monde. Et c'est bien sûr pour cette raison qu'il est temps de renvoyer cette façon de nommer ce fragment de réalité urbain, d'en façonner l'image et la symbolique, là où elle devrait être : dans le registre des actes manqués.

Il y a forcément plein de bonnes idées en circulation à Montréal en ce moment pour renommer cet espace urbain et culturel, en faire un nom, une marque forte, un phare, une référence reconnue à l'intérieur de nos frontières et admirée plus loin. Et il est désormais plus que temps de les faire émerger.

Pourquoi pas le quartier Blumenthal, en référence au commerce spécialisé dans « la confection pour hommes et garçonnets » qui a eu pignon sur rue au début du siècle dernier dans l'actuelle Maison du Festival, au cœur du QDS? Pourquoi pas le quartier YULU ou YULO, plus jeune et renvoyant au code international de l'aéroport de Montréal, endroit par où le touriste étranger doit passer pour venir faire la fête ici? Cela inspirerait moins de gris et plus la rencontre, le partage, l'ouverture, la création, les possibles... Et pourquoi pas autre chose de forcément bien plus inspiré et inspirant qu'une dénomination basement générique qui, en nommant trop froidement un espace censé être chaud peu importe le moment de l'année, risque de ne jamais réussir à le faire s'incarner vraiment.

Sur Twitter: @FabienDeglise

Survivre au choc des attentats de Paris

Le tapping, une technique utilisée pour prévenir le choc post-traumatique

SANDRINE CABUT

Ce 26 novembre, Justine (nom fictif) est venue en urgence consulter cette psychologue qu'elle ne connaissait pas. Depuis les attentats du 13 novembre, elle est oppressée, angoissée. Elle n'arrive pas à dormir. Le soir du drame, elle était au Stade de France avec une amie. Puis elle a appris ce qui se passait dans son quartier, le 9^e arrondissement... Voilà plus d'une heure que Laurence Peltier lui fait redérouler le fil, du début du match de football jusqu'au soir de la consultation.

« La première fois que j'ai repris le métro, j'ai regardé partout autour de moi sur le quai : les gens, leurs paquets... Je me sentais mal. Je suis rentrée directement dans mon appartement. J'ai appelé mon copain pour qu'il me rejoigne le soir. Je ne me sentais pas en sécurité chez moi », raconte Justine.

Tout en écoutant la jeune femme de 26 ans, la psychologue Laurence Peltier lui tapote les genoux, à droite, puis à gauche. C'est du tapping, une technique de stimulation bilatérale alternée utilisée dans l'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing), un modèle de psychothérapie qui aide le cerveau à traiter des événements traumatisants.

« Comment vous sentez-vous maintenant?, interroge-t-elle. L'objectif est que vous puissiez faire ce trajet en toute sérénité, poursuit Laurence Peltier. Maintenant que l'émotion a diminué, repassez la scène dans votre tête, en même temps que je fais le tapping. Si vous sentez que c'est trop dur, levez la main. »

La thérapeute repère les moments traumatisants, pour les « travailler », un à un : le mouvement de foule à la descente des gradins ; l'attente dans la nuit avant de récupérer la voiture ; la violence des images à la télévision le lendemain... « Lorsqu'il y a un trop-plein d'émotions, les deux hémisphères du cerveau, l'émotionnel et le rationnel, ne communiquent plus. Avec des sti-

mulations bilatérales alternées comme le tapping ou des mouvements oculaires, l'EMDR reproduit de façon artificielle le traitement naturel des informations, qui a lieu notamment durant le sommeil. Le premier bienfait est de restaurer le sommeil », explique Laurence Peltier. Après 90 minutes de traitement, Justine se dit épuisée, mais apaisée. Un mieux-être que les praticiens apprécient avec un score d'autoévaluation des perturbations de 0 à 10.

Prévenir le stress post-traumatique

Reconnue comme l'un des traitements des états de stress post-traumatique (ESPT), l'EMDR est de plus en plus proposée en prévention, dans les suites immédiates d'un traumatisme. Depuis les attentats de Paris, Laurence Peltier est intervenue auprès de nombreuses personnes, envoyées par une toute jeune association, Action EMDR Trauma. « L'ambition est de déployer des interventions d'EMDR à titre humanitaire au plus près de l'événement stressant, après un attentat, une catastrophe naturelle... », explique Isabelle Meignan, présidente de ce réseau européen, et formatrice EMDR Europe. C'est une approche pragmatique, qui ne nécessite pas de recueillir beaucoup d'informations personnelles. Une seule séance peut suffire, surtout si elle est pratiquée dans les jours qui suivent l'événement. »

Travailler pour l'avenir

La psychologue a des cas plus délicats à gérer, comme celui de cette trentenaire qui travaille sur l'un des lieux des attentats. Pendant dix jours, cette jeune femme consciencieuse et dynamique a « pris sur elle ». Mais les symptômes se sont multipliés, qui l'ont amenée à consulter : courbatures dans tous les membres ; insomnies ; phobie des lieux clos ; panique à l'idée de donner son sang, ce qu'elle faisait depuis ses 18 ans ; difficultés à revenir sur la zone de la fusillade... Après quatre séances d'EMDR de deux heures,

« elle est moins angoissée, a pu mettre les événements à distance, mais il faut encore travailler le futur », souligne M^{me} Meignan.

Ces dernières années, plusieurs études ont rapporté des bénéfices de l'EMDR en prévention des ESPT — après un tremblement de terre au Mexique en 2010, et chez des survivants du World Trade Center, en 2001, notamment —, mais les données scientifiques sont moins solides dans les cas d'ESPT déjà présents.

« De plus en plus d'indications font l'objet d'essais cliniques en EMDR, en particulier les phobies et les troubles anxieux, les douleurs chroniques, les troubles bipolaires et plus récemment les psychoses », note Juliette Gueguen (Inserm) dans un récent rapport sur l'hypnose et l'EMDR. Parallèlement, des chercheurs explorent les mécanismes par lesquels cette thérapie agit sur le cerveau, dont l'équipe de Stéphanie Khalfa de l'Institut de neurosciences de la Timone à Marseille.

« L'état de stress post-traumatique correspond à une altération du circuit de la peur, avec un conditionnement plus fort et une extinction plus difficile des réponses de peur par rapport à des personnes exposées au même événement traumatique mais qui ne développent pas d'ESPT », détaille la chercheuse. Avec l'IRM, nous avons montré que la thérapie EMDR restaure une activité normale à ce niveau, notamment dans l'amygdale. »

En France, trois formations (dont une universitaire) sont agréées, ouvertes aux professionnels de la psychologie et de la psychiatrie. « Nous recensons 1200 membres, contre 700 en 2010, indique le docteur Martin Teboul, président d'EMDR France. Nos objectifs sont de développer l'offre, avec une formation continue obligatoire. » L'association lutte également contre les « faux praticiens », qui contribuent à l'image encore parfois sulfureuse de l'EMDR.

Le Monde



KENZO TRIBOUILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Des roses ont été placées dans le trou laissé par une balle d'une fenêtre du café À la bonne bière, à Paris.

Expérience inédite

Soixante-dix adolescents de Thionville (Moselle) qui étaient au Stade de France le 13 novembre ont bénéficié moins de 48 heures plus tard d'une séance collective d'EMDR. « Nous leur avons demandé de dessiner le moment le plus difficile pour eux, et chacun a effectué sur lui-même des stimulations bilatérales alternées avec la technique du papillon, qui consiste à poser chaque main sur l'épaule opposée, et à les soulever en alternance », explique le professeur Cyril Tarquinio de l'Université de Lorraine. Avec ce protocole, leur niveau de perturbation émotionnelle est passé en moyenne de 8 à 2 en deux heures.

Apprendre en répétant, en répétant à deux

PAULINE GRAVEL

Les élèves qui peinent à retenir leurs notes d'histoire et les conjugaisons du passé simple et du subjonctif devraient les répéter à voix haute devant une autre personne, indiquent les résultats obtenus par une équipe de l'Université de Montréal.

On savait déjà que répéter tout haut une information induit un meilleur souvenir que lorsqu'elle est simplement lue en silence, mais ces nouvelles données montrent que le faire en présence d'un interlocuteur joue un rôle clé dans la mémorisation.

L'étudiant Alexis Lafleur et le professeur Victor Boucher du département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal ont voulu vérifier le rôle joué par les informations sensori-motrices générées lors de la production orale d'une information dans sa mémorisation. Pour ce faire, ils ont demandé à 44 étudiants francophones de l'Université de Montréal d'apprendre par quatre méthodes différentes une liste de mots dissyllabiques de la langue française qui leur étaient présentés sur un écran.

Dans un premier temps, les participants devaient retenir les mots qui s'affichaient sur l'écran en imaginant qu'ils les lisaient à voix haute. Dans un second temps, ils devaient articuler les mots silencieusement en remuant les lèvres. La troisième méthode consistait à les prononcer à voix haute. En quatrième lieu, ils les répétaient à voix haute en regardant l'expérimentateur. Après une activité de distraction d'une quinzaine de minutes consistant en des questions de connaissance générale, les participants devaient retrouver les mots qu'ils avaient prononcés parmi une liste incluant des mots qui ne leur avaient jamais été présentés.

Durant les différentes conditions d'apprentissage, les participants portaient un casque d'écoute diffusant un bruit blanc dans le but d'éliminer la rétroaction auditive de leur propre voix qui est reconnue pour avoir un effet positif sur la mémorisation.

Parler pour mieux mémoriser

Les chercheurs ont alors observé que la synchronisation labiale (*lip sync*) consistant à prononcer silencieusement les mots permettait de se souvenir des mots significativement mieux que lorsqu'ils n'avaient été que répétés mentalement. Les prononcer à voix haute aboutissait à des performances encore meilleures que celles induites par la synchronisation labiale. Mais, étonnamment, le fait de regarder une personne pendant leur lecture à voix haute permettait une mémorisation encore meilleure.

Articuler silencieusement les mots a permis de mieux les retenir que simplement les passer en revue intérieurement en raison de « la mobilisation des articulations [de la bouche] qui envoie des influx sensori-moteurs au cerveau », fait remarquer Victor Boucher. « Répéter à voix haute mobilise en plus les cordes vocales, qui ajoutent d'autres effets sensori-moteurs contribuant à accroître encore davantage la mémorisation. Le fait de s'adresser à quelqu'un pendant qu'on prononce les mots mobilise également l'attention et ajoute un contexte de communication. »

Les chercheurs ont toutefois remarqué que lorsque les participants devaient apprendre des séquences de deux syllabes ne se référant à aucun mot de la langue française, la présence d'un interlocuteur lors de l'apprentissage n'améliorait pas la mémorisation. Seule la mobilisation articulatoire avait un impact, qui était toutefois le même que les mots soient

articulés en silence, à voix haute ou en contexte de communication.

« Lorsque les participants n'avaient pas l'impression de communiquer avec quelqu'un, parce qu'ils répétaient des séquences de syllabes sans sens qui ne servent pas à communiquer, l'effet additionnel de ce contexte sur la mémorisation n'était plus là. L'effet particulier [et cumulatif] des divers contextes d'apprentissage n'apparaissait que quand les unités lexicales présentées étaient connues et donc déjà stockées en mémoire », précise M. Boucher qui explique cette différence entre l'apprentissage de mots connus et de syllabes quelconques par le fait que « répéter des mots déjà présents en mémoire n'est pas un geste moteur anodin comme pour les syllabes sans sens, car on réactive des mots qui s'accompagnent de tout un univers sensori-moteur » qui s'est constitué lors de l'intégration de ces mots dans notre vocabulaire. Et comme ces mots nous servent avant tout à communiquer, les répéter dans un contexte communicatif renvoie à la situation de communication dans laquelle on les utilise, en plus de mobiliser toute la mémoire épisodique qui leur est associée, ce qui permet de s'en souvenir davantage.

De plus, « des études d'imagerie cérébrale ont montré que des tâches sollicitant l'attention visuelle augmentent la connectivité entre le cervelet et le cortex visuel, le cortex pariétal ainsi que certaines parties du cortex préfrontal », précisent les deux chercheurs dans l'article qu'ils ont publié dans la revue *Consciousness and Cognition*.

Nos jeunes qui ont beaucoup d'informations à mémoriser peuvent retenir de cette étude qu'« en multipliant les événements sensori-moteurs, [ils pourront] accroître [leur] mémorisation ».

Le Devoir

ÉDITORIAL

ÉLECTIONS EN HAÏTI

Sauver une île de la noyade

Le cycle d'élections législatives et présidentielle enclenché ces derniers mois en Haïti est censé remettre le pays sur ses rails politiques. Avec, à la clé, obligation de progrès institutionnel, tant le chaos y est devenu chronique. En lieu et place, le pays déraille à nouveau de manière consternante. Le deuxième tour de la présidentielle doit avoir lieu le 27 décembre prochain — dans un peu moins de deux semaines. Dans l'état actuel des choses, il est inutile de procéder.

Haïti a si grand besoin de normalité politique, sociale et économique. Lui sera-t-il jamais donné de pouvoir en vivre un peu ? On ne peut pas ne pas se désoler de la lente noyade que l'île vit sans même jamais de temps en temps avoir réussi à sortir la tête de l'eau pour souffler un peu — sauf peut-être pendant un moment, sous Jean-Bertrand Aristide. Pour l'essentiel, le pays haïtien trébuche, va de crise en crise depuis la fin du duvaliérisme en 1986, quand Ronald Reagan a poussé « Bébé Doc » vers la sortie. La noyade n'est pas que nommément environnementale... L'État se défait, la démocratie ne s'y bâtit pas, les Haïtiens ont à peu près complètement perdu foi en l'idée que puisse un jour être élu un gouvernement qui pourrait vouloir, même à l'occasion, agir par souci du bien commun.

Scénario sombre ? Plutôt. Or, le nouveau cycle électoral lancé l'été dernier, et censé jeter les bases d'une sortie de crise politique, donne lieu à une énième descente aux enfers.

Le 9 août dernier se sont donc tenues dans le désordre et la violence des élections législatives qui auraient dû avoir lieu il y a quatre ans. Après quoi, le 25 octobre, les Haïtiens retournaient aux urnes pour cocher le deuxième tour des législatives et voter au premier tour de la présidentielle à la succession de Michel Martelly, élu en 2011 dans des circonstances plus que troubles. Les législatives, où se bousculaient les candidats de plus de cent partis, déboucheront inévitablement sur la formation d'un Parlement aussi éclaté et dysfonctionnel que le précédent. Cette cacophonie n'augure rien d'utile au développement d'une culture démocratique. Mais plus tragique et plus dommageable encore pour la suite des choses, vu la concentration du pouvoir entre les mains du président, est la crise ouverte par les soupçons de fraude massive commise dans le cadre de la présidentielle.

Pleuvent depuis des semaines les allégations de falsification du vote à la faveur de Jovenel Moïse, dauphin du sortant Martelly, arrivé en tête du premier tour avec presque 33 % du vote. L'ampleur des soupçons est stupéfiante. Des vérifications effectuées au hasard d'environ 10 % des feuilles de décompte des votes ont montré qu'il y avait potentiellement lieu de les invalider toutes, de la première à la dernière. Fin novembre, un groupe d'avocats américains s'étant rendus à Haïti en mission d'observation a publié un rapport dévastateur qui conclut à des signes probants de fraude systémique et d'électeurs ayant voté plus d'une fois grâce à un système de cartes d'accreditation distribuées par centaines de milliers à des représentants de partis politiques.

Cette somme de soupçons a poussé le candidat Jude Célestin, arrivé deuxième au premier tour, et huit autres candidats à la présidence à faire front commun pour réclamer qu'une commission d'enquête indépendante vérifie le scrutin du 25 octobre. Ils ont reçu l'appui de la Conférence épiscopale haïtienne, puis celle d'une coalition d'organisations américaines de la diaspora.

Le tollé n'a pas fait bouger d'un iota le Conseil électoral provisoire, un organisme qui souffre du reste depuis longtemps d'un grave déficit de transparence et d'intégrité. Non plus que la « communauté internationale » — États-Unis, Union européenne, Canada... — qui se pince le nez et s'accroche à l'idée que l'élection présidentielle doit être terminée à tout prix.

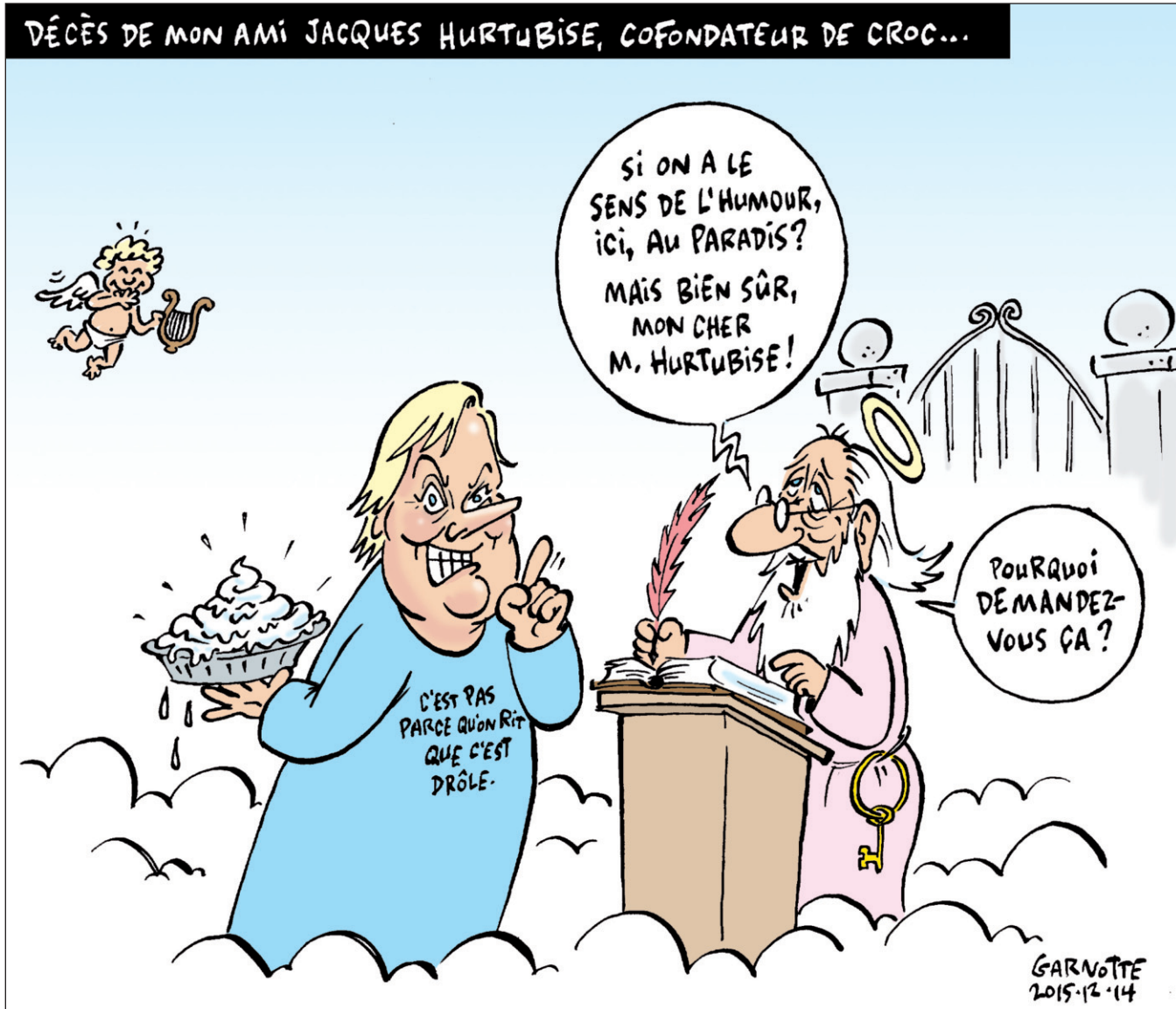
Ce qui défie l'entendement. Tout au plus aurait-on proposé à M. Célestin de reporter le deuxième tour au 10 janvier en lui promettant plus de vigilance dans l'organisation du vote. Il est pourtant impérieux qu'avant tout, une enquête indépendante soit conduite, avec l'appui de l'Organisation des États américains par exemple, pour faire la lumière sur les allégations.

Faute de quoi, les Haïtiens iront voter à des élections auxquelles ils ne croient déjà plus guère pour élire un président qui n'aura aucune légitimité. Ils méritent mieux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOINARD
Adjoints NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Gare à l'hellénisation du Canada

Le palier de gouvernement provincial nous avait habitués à un gaspillage éhonté des fonds publics. Malgré ses services de santé peu accessibles, ses écoles au haut taux de décrocheurs, le Québec trône au sommet des provinces canadiennes les plus endettées. Après quelques promesses, le gouvernement Couillard n'est parvenu à combler le déficit que pour s'engouffrer dans une nouvelle spirale de dépenses inutiles. Ne prenons comme exemple que l'argent confié à Bombardier, la vente à perte de l'énergie éolienne et la délégation pharaonesque envoyée à la COP21 de Paris.

Mais ce qu'il y a de plus inquiétant pour les Québécois, c'est que le rempart canadien les protégeant de la débâcle vient de s'effondrer. La promesse irresponsable d'entraîner le Canada en déficit en période de croissance — alors que ce serait le temps de l'éponger ! — est une épée de Damoclès appuyée sur l'économie canadienne. Le Canada pourrait se retrouver à l'orée de la prochaine inévitable récession endetté au point de devoir faire des choix douloureux spécialement si cette dernière s'accompagne d'une hausse des taux d'intérêt.

Les premiers pas de Justin Trudeau ont de quoi inquiéter. Se prenant pour Zeus, dieu grec maître des cieus, ce dernier a déjà dépensé 3 milliards de dol-

lars hors des frontières du Canada ! Le ministre des Finances, Bill Morneau, a de son côté admis que la promesse de baisse d'impôt pour la classe moyenne se ferait à crédit, entraînant un manque à gagner de 1,2 milliard.

Le Canada est encore loin de la Grèce au niveau économique, mais il a pris résolument le chemin pour s'y rendre. Puisse Helios, dieu grec du soleil, faire voir la lumière au gouvernement Trudeau !

Daniel Castonguay
Contrecoeur, le 8 décembre 2015

Les banques alimentaires, encore une nécessité

En ce temps du mois de décembre, plusieurs s'interrogent sur l'utilité, voire de la pertinence, des banques alimentaires, des guignolées diverses et l'octroi de paniers dits de Noël.

Il s'agit d'une manière d'aider, mais en aucun cas une telle manière ne peut remplacer les aides matérielles et techniques offertes par l'État — aide de dernier recours, logement social subventionné, service de santé gratuit, éducation accessible pour tous, etc. Il serait préférable et largement souhaitable que les personnes mal prises puissent compter sur un État qui pourrait les soutenir pleinement, mais encore aujourd'hui en 2015, un tel objectif n'est pas atteint.

Voilà la visée des organismes communautaires, aider en attente d'une solution plus permanente. La Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) s'inscrit dans ce sens. Il faut que l'État puisse faire davantage et mieux pour les personnes qui sont en manque de travail et celles qui sont chroniquement retirées du marché du travail pour des motifs de santé, par exemple.

Mais, devant l'inévitable (des parents qui attendent un chèque de l'assurance-emploi, une personne en procédure de faillite ou submergée par les dettes, ou les habitudes de vie corrosives sur le plan financier), les aides ponctuelles sont nécessaires.

Aider concrètement, c'est plus qu'un cataplasme. Il s'agit d'une manifestation concrète de notre humanisme, et ce, encore davantage lorsque l'aide procurée, qu'elle soit d'ordre alimentaire ou financière — pour payer des lunettes ou le chauffage ou encore des cartes de crédits —, est accompagnée d'une visite et d'une intervention personnalisée.

La devise de la SSVP est précisément le service dans l'espérance, car aujourd'hui plus que jamais, il faut continuer à espérer, à agir et à servir tout en croyant que l'humain mérite mieux, et qu'ainsi la vie est plus grande que les difficultés rencontrées.

Pierre Morissette, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul du Québec
Le 6 décembre 2015

L I B R E O P I N I O N

Gaston Miron et la démocratisation de l'éducation

OLIVIER DUCHARME
Essayiste

Par les compressions budgétaires dans les écoles publiques, le gouvernement libéral de Philippe Couillard met tout en place pour établir un système à deux niveaux : les plus riches pourront se permettre, dans les meilleures conditions, un apprentissage dans les écoles privées, et les plus pauvres, la majorité, souffriront d'une formation dans le secteur public, sous-financée. Les mesures d'austérité accentuent l'écart et la distinction entre les plus nantis et les plus défavorisés, et ce, au nom de la liberté de chacun de choisir le mieux pour l'avenir de leur enfant. Au diable l'égalité des chances, pourtant pierre d'assise de nos sociétés démocratiques.

La publication récente des lettres (*Lettres 1949-1965*, éditions de L'Hexagone) du poète Gaston Miron nous rappelle le combat, à l'aube de la Révolution tranquille et du projet de réforme de l'éducation proposé par le Rapport Parent, que menèrent plusieurs intellectuels pour l'obtention de la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'éducation.

En mars 1958, Miron rédige la *Déclaration des intellectuels canadiens de langue française*

relativement à la démocratisation de l'enseignement dans la province de Québec dans laquelle il réclame, suivant les recommandations de deux organismes (Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada), une réponse au « *problème vital* [que représente], *pour la collectivité* » la démocratisation de l'éducation.

Soutenue par un nombre impressionnant d'intellectuels (Pierre Elliott Trudeau, Georges-Henri Lévesque, Marcel Rioux) et d'écrivains (Jacques Ferron, Paul-Marie Lapointe, Gilles Hénault), la Déclaration, tout comme les demandes des organismes, reçut une fin de non-recevoir du gouvernement de l'Union nationale, à propos de laquelle le « cheuf » Maurice Duplessis déclara, devant la Chambre de commerce des jeunes : « *La gratuité scolaire est un leurre et un mythe*. » L'un des députés de l'Union nationale accusait les partisans de la gratuité scolaire de « *faire de la politique sur le dos des étudiants* », reproche qui n'est pas sans rappeler celui du ministre actuel de l'éducation, François Blais, qui affirmait que

les élèves étaient pris en otages dans le litige entre le gouvernement et les enseignants et que ceux-ci les instrumentalisaient. Les noms des partis politiques différent, mais la rhétorique demeure la même.

Il existe certes aujourd'hui une éducation gratuite aux niveaux primaire et secondaire, mais devant l'entêtement du présent gouvernement de couper dans le financement des écoles publiques, il semble opportun de nous souvenir de la lutte menée par des gens éclairés pour l'obtention de l'éducation publique gratuite.

Éducation, émancipation

Gaston Miron percevait, comme plusieurs, l'éducation comme le principe d'émancipation du peuple québécois. « *Tant que le peuple*, écrit-il dans une lettre adressée à la poète Rita Lasnier, *n'aura pas accès aux niveaux supérieurs de l'enseignement, il sera la proie des exploitateurs d'une part et, d'autre part, une proie facile pour les assimilateurs*. » Miron contestait le calcul économique présenté par l'Union nationale qui prévoyait « *le droit prioritaire absolu des parents à l'édu-*

cation de leurs enfants » et qui assignait la facture aux parents. Sans le dire explicitement, les libéraux, en coupant le financement aux écoles publiques, remettent au goût du jour le principe de l'utilisateur-payeur. Pourquoi ne pas laisser toute la charge aux parents et ainsi miser sur la liberté du marché économique qui, dès le départ, désavantage certains individus au détriment de d'autres ? L'assaut et les coupes du gouvernement libéral de Philippe Couillard conduisent à un tel état de fait et n'aident en rien le futur de milliers d'enfants.

« *La grossièreté du langage, la violence de l'indignation, je ne les cherche pas, elles s'imposent à moi, c'est la seule arme mise à ma disposition devant votre attitude politique, qui est celle de votre régime* », écrit Gaston Miron à Antonio Talbot, député de l'Union nationale. Un demi-siècle nous sépare de cette déclaration et elle résonne encore aujourd'hui, car elle est tout aussi juste qu'à l'époque. « *Quand comprendrons-nous*, écrit de nouveau Miron à Rita Lasnier, *que l'éducation et l'enseignement sont un droit, non une charité*. » Nous oublions si facilement que seule l'éducation, offerte à tous et dans les mêmes conditions, garantit le développement culturel, mais aussi le développement économique.

IDÉES

L'autre dimension de l'Accord de Paris

L'accord conclu dans la capitale française implique l'arrêt de la consommation des énergies fossiles le plus rapidement possible

RENÉ AUDET

Directeur de l'Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

ALAIN BRUNEL

Directeur climat énergie, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

Les auteurs ont participé à la COP21 de Paris comme observateurs.

Dans leur allocution des dernières heures de la conférence climatique de Paris, le président de la conférence, Laurent Fabius, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le président français, François Hollande, ont tour à tour parlé de «notre responsabilité face à l'histoire», d'un «accord pour une meilleure planète» et d'un «acte majeur pour l'humanité». Ces discours solennels sont-ils exagérés?

Sous plusieurs aspects, l'Accord de Paris constitue un tour de force. Il durcit l'objectif à long terme visé par les précédentes décisions de la Conférence des parties en réaffirmant la nécessité de contenir le réchauffement de la température mondiale moyenne «bien en deçà» des 2 degrés Celsius par rapport à l'ère préindustrielle, et de s'efforcer de limiter ce réchauffement à 1,5°C.

Pour apprécier le niveau d'ambition de cet objectif, rappelons que l'Organisation météorologique mondiale s'attend à ce que la moyenne de l'année 2015 soit déjà 1 degré plus élevée que la moyenne 1850-1900. La marge est mince, sachant qu'il faudra fortement réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 afin d'éviter qu'un deuxième degré s'ajoute à cette augmentation. Respecter le seuil du 1,5°C signifie essentiellement l'arrêt de la consommation des énergies fossiles le plus rapidement possible d'ici la moitié du siècle.

Au-delà des objectifs quantitatifs

Parmi les nombreuses dispositions de l'Accord de Paris, ce sont ces aspects quantitatifs qui marquent le plus l'imaginaire. Or ces objectifs ne sauraient être atteints sans un effort mondial appuyé par un véritable cadre institutionnel chevauchant les niveaux local, national et international de la gouvernance climatique.

C'est peut-être à cet égard que l'Accord de Paris est le plus significatif: à la suite des précédentes tentatives plus ou moins concluantes, comme le protocole de Kyoto, l'accord met en place une architecture institutionnelle qui déterminera largement le modèle économique, le rôle de l'État et même la qualité de vie à l'avenir. Les institutions, rappelons-le, sont productrices de normes et de règles et jouent un rôle crucial dans la régulation des pratiques sociales, économiques, politiques. L'Accord de Paris trace la voie à cette nouvelle architecture institutionnelle de plusieurs manières.

Le meilleur exemple est sans doute les «contributions nationalement déterminées» (CND) que chaque État devra produire tous les cinq ans. Les méthodologies retenues pour calculer les émissions, pour les déclarer



JEFF MCINTOSH LA PRESSE CANADIENNE

L'exploitation des sables bitumineux dans la région de Fort McMurray en Alberta risque d'être freinée par la diminution de la consommation des énergies fossiles.

et les comparer seront élaborées par les experts du GIEC, l'instance scientifique reconnue en la matière. Ces engagements concerneront bien sûr la cible de réduction des émissions nationales (dont l'ambition devra augmenter à chaque période d'engagement), mais aussi les stratégies pour atteindre les ci-

«capacités» recevront l'appui du financement climatique qui sera notamment canalisé par le Fonds climatique vert mis sur pied à la COP16 de Cancun.

Autre piste intéressante du point de vue institutionnel: l'Accord appelle la création d'une «chambre de compensation» pour le transfert de risque qui sera opérationnalisée dans les prochaines conférences. Le transfert de risque dont il est question ici s'apparente à un dispositif assurantiel pour couvrir les dégâts liés aux changements climatiques, un enjeu que les pays insulaires ont réussi à imposer à l'agenda des négociations.

Les marchés du carbone déjà constitués dans le monde trouvent aussi une certaine résonance dans le texte de l'Accord, alors que de nouvelles dispositions sont prévues pour leur mise en place.

Moment historique

Osons une analogie. À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, les nations victorieuses ont négocié un plan de relance de l'économie mondiale qui a, à terme, donné lieu aux institutions politiques et économiques internationales. Malgré leurs insuffisances, ces institutions ont constitué les principes centraux de la régulation internationale des soixante dernières années.

Les dérèglements climatiques constituent l'enjeu du siècle. Une grande volonté politique est nécessaire pour y faire face, notamment pour abandonner les énergies fossiles. Bien que les solutions technologiques soient en cela utiles, elles ne peuvent se substituer à une structure institutionnelle solide contribuant à redéfinir les règles du jeu économique, social et politique autour des émissions de gaz à effet de serre. D'un point de vue sociologique, l'Accord de Paris apparaît comme un jalon majeur dans la construction de ce projet.

L'AFFAIRE MICHAUD, 15 ANS PLUS TARD

Un épisode honteux sans point final

GASTON DESCHÊNES

Historien

En 2010, j'ai publié *L'affaire Michaud: chronique d'une exécution parlementaire* (Septentrion). Ainsi, je souhaitais remettre dans l'actualité une grave injustice que la classe politique s'était empressée d'oublier: que l'Assemblée nationale avait procédé injustement, le 14 décembre 2000, en condamnant «les propos inacceptables à l'égard des communautés ethniques et, en particulier, à l'égard de la communauté juive tenus par Yves Michaud à l'occasion des audiences des États généraux sur le français à Montréal», et cela, sans citer les «propos» visés, ni entendre leur auteur. La simple transcription de l'intervention de Michaud à ces audiences a démontré, sans l'ombre d'un doute, l'absence de propos justifiant une telle condamnation. L'analyse démontra aussi que les précédents parlementaires invoqués après coup n'étaient pas pertinents.

M. Michaud a bien sûr échoué dans ses démarches auprès des tribunaux (ceux-ci respectant la séparation des pouvoirs). L'un des juges de la Cour d'appel avait toutefois cru bon de s'étonner, dans sa décision de 2006 que «pour préserver la démocratie parlementaire [...] le Droit [...] permet qu'un individu soit condamné pour ses idées (bonnes ou mauvaises, politiquement correctes ou non, la chose importe peu), et ce, sans appel et qu'il soit ensuite exécuté sur la place publique sans, d'une part, avoir eu la chance de se défendre et, d'autre part, sans même que les raisons de sa condamnation aient préalable-

blement été clairement exposées devant ses juges, les parlementaires. Summum jus summa injuria auraient dit les juristes romains!» Ne pouvait-on pas croire que le juge Baudouin invitait subtilement l'Assemblée nationale à corriger elle-même ce que les tribunaux ne pouvaient faire?

Faire un procès

Au Parlement, le 3 décembre 2010, avec l'appui de deux adéquistes, Amir Khadir présente une motion par laquelle l'Assemblée nationale reconnaîtrait «avoir commis une erreur» et s'engagerait «solennellement, [...] à éviter qu'une telle situation se reproduise». Le PLQ aurait donné son consentement, mais le PQ refuse le débat. «C'est un vrai piège tendu par les libéraux, qui voulaient refaire un procès à Yves Michaud et M. Michaud ne mérite pas un procès», déclare Pauline Marois aux médias; «On n'est jamais aussi bien trahi que par les siens», répond, entre autres choses, M. Michaud. Visiblement dissidents sur cette question, des membres du caucus péquiste (Gendron, Cousineau, Maltais) adressent des lettres d'excuses à Yves Michaud, ajoutant leur nom à la courte liste de ceux qui l'avaient déjà fait publiquement (Facal, Beaudoin).

Dans les jours qui suivent, les excuses se multiplient. Un mois plus tard, 51 membres du caucus péquiste de décembre 2000 avaient fait amende honorable. Certains le font avec des commentaires éclairants. «Comme seule excuse, écrit Claude Lachance (Bellechasse), qu'il me soit permis de vous dire que, comme la plupart de mes collègues du Parti québécois du temps, j'ai été carrément floué. Aucune discussion

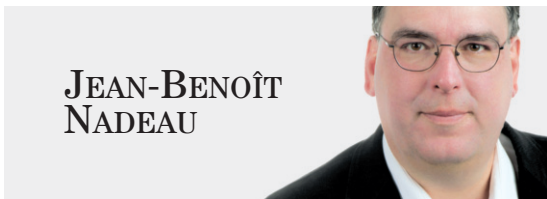
préalable, aucune explication au caucus avant le vote surprise.» Coauteur de la motion, André Boulerice, à la fin de janvier, écrit: «Il appert, des différents documents portés à ma connaissance, que les propos de M. Michaud avaient été inventés ou interprétés vraisemblablement dans le but de tromper ou de provoquer une vive réaction émotive.» Si le coauteur de la motion le dit...

La fin de l'affaire?

Seul *Le Soleil* aurait évoqué cette dernière lettre à l'époque, tout en omettant le mot «inventés». L'affaire Michaud est ensuite retombée dans l'oubli. En 2013, *Le Devoir* a rapporté qu'Amir Khadir aurait proposé à quelques députés de déposer une motion réclamant le retrait de la motion de 2000, mais il aurait fallu que de meilleures relations existent entre la chef du gouvernement minoritaire et M. Michaud pour que ce projet ait une chance d'aboutir. Il manque donc toujours un point final à cette affaire qui marquera l'Assemblée nationale de la manière «la plus honteuse» (D. Payne).

«Michaud a perdu sa bataille devant les tribunaux et n'a pas eu gain de cause à l'Assemblée nationale, écrivait Gilbert Lavoie en 2010, mais il a gagné la guerre aux yeux de l'histoire» et cette victoire «constitue une leçon pour les parlementaires». Cette leçon, la très grande majorité des députés péquistes l'ont comprise, mais les libéraux, sans exception, s'entêtent toujours dans une position intellectuellement indéfendable. Portée à ce niveau, la discipline partisane dépasse l'entendement et discrédite notre Parlement.

Le retour du français



JEAN-BENOÎT NADEAU

Je le dis sans détour: Bernard Cerquiglini va me manquer — pour sa verve, son sens de l'anecdote, son esprit et sa vision. Lui qui était recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) depuis 2007 vient de «raccrocher ses patins», comme on dit. Certes, ce très grand linguiste continuera de nous réjouir avec les livres qu'il aura enfin le temps d'écrire. Mais c'est à travers ses fonctions à l'AUF qu'il s'est révélé comme un fin observateur de la chose francophone. Et d'une espèce rare dans les instances francophones, car Bernard Cerquiglini n'a jamais eu ni la langue dans sa poche ni la langue de bois.

C'est pourquoi, après un premier papier sur son action comme recteur, je me permets de vous resservir du Bernard Cerquiglini pour vous faire état de sa vision francophone. Car Bernard Cerquiglini (ça se prononce ser-ki-li-ni) a dirigé l'AUF pendant huit années exceptionnelles qui ont vu surgir deux choses totalement nouvelles: l'émergence des pays africains, sujet de l'entretien publié mardi, mais aussi l'intérêt accru des pays non francophones.

Hors de la francophonie traditionnelle

Pendant son mandat, l'AUF a vu le nombre d'établissements adhérents passer de 656 à 812. Le gros de cette croissance s'est fait hors de la francophonie traditionnelle: 16 établissements au Brésil, 7 en Chine, 4 en Inde et au Mexique, 3 en Russie, etc. «*Ces candidatures nous arrivent spontanément: nous ne sollicitons personne*», dit-il. Pour être membres, ces institutions doivent montrer qu'elles font au moins une partie de leur travail (enseignement, recherche) en français — en dehors des cours de français, évidemment. «*Nous retoquons le tiers des demandes d'adhésion.*»

«*Nous avons reçu, il y a quelques années la candidature de New Delhi, qui compte 330 000 étudiants. J'ai demandé à la vice-rectrice: "Pourquoi avez-vous rejoint AUF?" Elle m'a répondu: "Pour une raison simple: avant, nous travaillions dans deux langues internationales, anglais et hindi, il nous en faut une troisième, c'est le français."*»

«*Ça coupe court à tous les discours sur le déclin: le français reste encore une grande langue internationale de formation et de recherche. Nous recrutons actuellement dans les universités qui émergent et qui ont compris que le monde de la science n'a plus de centre. Vous savez que le Brésil a dépassé la Russie sur le plan de la production scientifique. C'est fait. L'Inde est en plein développement.*»

Bernard Cerquiglini est intarissable sur ce sujet. «*Il y a trois ans, je venais de faire mon assemblée générale à São Paolo, et je donnais un cours à Princeton. La vice-rectrice aux relations universitaires demande à me voir. Elle avait entendu dire que je m'occupais d'une association de French-speaking universities. Elle me dit: "Les francophones, vous avez un coup d'avance sur nous. Pendant un siècle, le savoir était fabriqué chez nous et diffusé par nous en Europe du Nord, en Russie et au Japon. Et l'anglais suffisait, et tout le reste du monde était dans l'obscurité." Et elle ajoute: "Depuis quelques années, il y a de la lumière en bas, en Amérique du Sud, en Afrique, en Inde. Et vous, les francophones, vous y êtes."*»

La connaissance est plurilingue

Il fallait bien aborder la question des publications scientifiques. Bernard Cerquiglini n'est même pas certain que la question de publier en anglais se pose avec la même acuité qu'il y a 20 ans ou 30 ans. «*Je suis linguiste, alors j'avais toujours méprisé la traduction automatique. Mais depuis quelques années, je suis épaté par ce que je vois. On sait traduire automatiquement un bulletin météo, un article scientifique formé de phrases simples et de diagrammes. Donc, en fait, vous publiez en français et si quelqu'un en Azerbaïdjan veut vous lire, il peut faire des extractions, les faire traduire et vous lire sans avoir recours à l'anglais.*»

Toutes ces transformations bouleversent le champ de bataille linguistique. «*Nous, les francophones, nous passions pour des rigards il y a 20 ans. En France, on me disait: "Le français, c'est fini. Arrête. C'était l'anglais, l'anglais, l'anglais. Moi — nous, devrais-je dire — nous nous obstinions à défendre la perspective du plurilinguisme. Et c'est nous qui avons eu raison.*»

Bref, la francophonie a de l'avenir. «*La langue française n'est pas intrinsèquement porteuse de valeurs. On a dit des choses odieuses en français. Mais dans la Francophonie, il a cette idée de solidarité, de fraternité fondatrice. Ça va de Jean-Marc Léger à Senghor en passant par Michaëlle Jean. Nous faisons de la coopération scientifique, mais pourquoi? Pour aider les pays en émergence. Je suis historien de la langue et j'ai toujours pensé que le français est une langue citoyenne, une langue civique, une langue politique. Et je le vis. L'AUF, ce n'est pas foncièrement colonial comme le Commonwealth. Le Commonwealth a la reine d'Angleterre, mais la francophonie, elle, a la langue française.*»

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillfer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettino-Panzozzi (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Girino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTUELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopya (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Elmad Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

AUTOCHTONES

SUITE DE LA PAGE 1

les Autochtones et les institutions, résultat de décennies de violences institutionnelles et systémiques.

«Il y a quelque chose en arrière de ça [les politiques coloniales, les pensionnats] qui pousse aujourd'hui le système de services sociaux à aller chercher les jeunes, les Autochtones à fuir la communauté, le service de police à ne pas écouter et aider les femmes... C'est désolant de vivre avec ça et de dormir avec ça», résume ainsi une des 61 personnes que FAQ a rencontrées dans le cadre de son enquête.

Dans ses pistes d'action, FAQ mise sur la solidarité, l'entraide, le soutien des familles, la collaboration entre les milieux (autochtones et non autochtones; communautaires et urbains), la sensibilisation et l'éducation à la réalité autochtone. Ce sont là autant de mesures qui nécessitent une prise de conscience commune et une compréhension des événements qui ont amené les femmes autochtones à être vulnérables aux enlèvements et aux assassinats.

A ce chapitre, l'enquête révèle une grande réticence quand vient le moment, pour les femmes autochtones, de faire appel à des services d'aide ou à des personnes en position d'autorité.

Des travailleurs sociaux vus comme des «voleurs d'enfants»

«Les premiers contacts des Autochtones avec les services sociaux ont été établis au moment où le ministère des Affaires indiennes confiait aux travailleurs sociaux le mandat de transférer les enfants autochtones des communautés vers un pensionnat», rappelle le rapport, en citant Ra-

ven Sinclair, professeure de travail social à l'université de Regina. Puis, les travailleurs sociaux ont «choisi» les enfants qui seraient remis à des familles d'accueil pendant la Rafle des années 1960.

«Ainsi, les Autochtones ont souvent associé les interventions des travailleurs sociaux aux politiques assimilatrices du gouvernement. À ces intervenants, on a donc collé l'étiquette de voleurs d'enfants, de destructeurs de familles et d'opresseurs des Premières Nations», analyse encore la professeure Sinclair.

En outre, la Direction de la protection de la jeunesse applique des critères choisis en fonction des réalités allochtones pour évaluer les parents, rappelle le document. FAQ donne l'exemple d'enfants placés dans des familles d'accueil géographiquement très éloignées de leurs communautés d'origine. «La distance séparant les parents de leurs enfants pouvait représenter un obstacle important pour leur rendre visite», note l'organisme. «[...] ces parents, disposant souvent de ressources limitées, étaient accusés d'avoir démontré trop peu d'intérêt envers leur enfant pour lequel on recommandait en conséquence un placement à long terme.»

La DPJ vue comme une menace

Les impacts de ces relations de méfiance entre services sociaux et Autochtones sont nombreux et peuvent mettre des vies en danger, note aussi l'enquête. «Un aspect dissuasif majeur pour les femmes autochtones quant à la dénonciation de la violence consiste en la crainte que la Direction de la protection de la jeunesse leur retire leurs enfants», souligne par exemple FAQ.

La violence est aussi largement évoquée dans le document, qui revient sur certaines dispositions de la Loi sur les Indiens, notamment celles qui prévoyaient jusqu'en 1985

qu'une femme indienne perde son statut lorsqu'elle épousait un non-Indien. En se trouvant ainsi privées de leurs droits de résidence dans la réserve, de leurs «droits d'appartenance à la bande, de la possibilité de fréquenter le territoire et d'y recevoir des services», les femmes échappaient à la solidarité de leurs communautés et se trouvaient en position vulnérable, explique FAQ.

Encore aujourd'hui, les autochtones qui quittent leurs communautés s'exposent à la précarité, en matière de logement par exemple. «À la minute où ils apprennent que nos clientes sont autochtones, ils disent "l'appartement est loué". Ils demandent directement: [...] "Êtes-vous autochtone?"», a rapporté une intervenante.

Jeanine Raphaël, dont la grande sœur Gilberte a été assassinée, en sait quelque chose. Sa sœur a été refusée en maison d'hébergement parce qu'elle «était en consommation», a-t-elle raconté. «Et comme par hasard, elle a rencontré quelqu'un qui vivait la même chose, c'était une non-Autochtone, et c'est ce soir-là qu'elle s'est fait poignarder.»

Des communautés tissées serrées

Qu'elles soient isolées des leurs en raison de la loi, pour fuir la violence ou dans l'espoir de trouver une vie meilleure, les femmes qui quittent des communautés s'exposent à plusieurs menaces, a remarqué FAQ. «L'entraide, la solidarité et l'appartenance, ces valeurs fondamentales qui ont permis aux Autochtones de résister au colonialisme malgré des atteintes continues à leurs cultures et à leur intégrité, se voient aujourd'hui sérieusement menacées», juge le rapport.

Mais l'appartenance à une communauté tissée serrée a aussi des désavantages, a observé FAQ. «La dénonciation peut apparaître comme une entrave à la cohésion de la communauté ou

de la famille. Il est en effet difficile de dénoncer les actes de violence en communauté dans un contexte où tous et toutes connaissent l'agresseur, car on dénonce alors un membre de sa famille, une connaissance, un ami, un voisin», a-t-on remarqué.

De la même manière, la proximité entre les forces de l'ordre et la population, bien que souhaitable dans certains cas, «peut constituer une barrière importante quand il s'agit de dénoncer la violence familiale», souligne FAQ.

Pour une approche policière différente

«Souvent, le frère ou l'oncle travaille et c'est le beau-frère qui a fait l'agression», a témoigné un membre d'un corps policier autochtone. Comme d'autres, il a suggéré la mise en place d'un système de prêts ou d'échange entre services de police lors d'enquêtes, et ce, afin d'«éviter que ce soit des gens qui se connaissent qui interagissent».

L'inégalité de la formation des policiers — certains sont beaucoup plus éduqués sur les réalités autochtones que d'autres — pose aussi problème, selon FAQ. «La frustration et le sentiment d'impuissance que peuvent ressentir les familles en raison de ce qui leur apparaît comme un travail peu engagé des policiers ou des enquêteurs occasionnent beaucoup de souffrance et d'incompréhensions», note le rapport.

L'attitude «culpabilisante ou moralisatrice» des intervenants est elle aussi nuisible, de l'avis des personnes interviewées. «Elle est arrivée à l'hôpital, elle était en état de choc, et elle dit: "J'ai été violée". Et elle sent l'alcool. Et c'est comme... ils ne les prennent pas au sérieux», a ainsi rapporté une intervenante en milieu urbain.

Le Devoir

FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

La remontée soudaine dans les sondages de François Hollande depuis les attentats du 13 décembre aura donc servi les socialistes, qui sauvent largement leur mise. Ce résultat est d'autant plus important que cette élection est la dernière avant la présidentielle, dans un an et demi.

«Le danger n'est pas écarté»

«Il y a des victoires qui font honte aux vainqueurs», a cependant déclaré la candidate défaite du FN Marion Maréchal-Le Pen. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la présidente Marine Le Pen a annoncé ce qui devrait être pour elle le thème de l'élection présidentielle. «Le clivage sépare les mondialistes et les patriotes qui croient que la nation constitue l'espace de protection, dit-elle. Cette distinction sera le grand enjeu de ces présidentielles.»

Conforté par ce résultat, le premier ministre, Manuel Valls, a évité tout triomphalisme. «Le danger de l'extrême droite n'est pas écarté, a-t-il déclaré. [...] Nous devons apporter la preuve que la politique ne reprend pas comme avant, montrer que nous sommes capables — en particulier à gauche — de redonner envie de voter "pour", plutôt que de voter uniquement "contre".»

Entre les deux tours, les militants socialistes se sont pourtant déchirés sur la stratégie du désistement défendue par le premier ministre. De nombreux observateurs prêtent à Manuel Valls le projet de transformer, comme cela s'est produit en Italie, le Parti socialiste français en grand parti démocrate incluant un certain nombre de centristes. Le socialiste Julien Dray proposait déjà hier soir de changer le nom du parti.

Même majoritaire avec sept régions, le grand perdant de cette élection demeure sans aucun



THIBAUT CAMUS ASSOCIATED PRESS

La présidente du Front national, Marine Le Pen

doute Nicolas Sarkozy. Le président des Républicains devait non seulement faire «barrage» au Front national, mais remporter une large majorité. Il n'aura fait ni l'un ni l'autre.

«On ne peut pas passer d'une élection à une autre, comme si les Français ne nous avaient rien dit, a reconnu Nicolas Sarkozy. [...] Il nous faut maintenant prendre le temps de débattre au fond des choses des grandes questions qui angoissent les Français.» Le président des Républicains a appelé à «l'unité dans la famille des Républicains» et à «l'union avec le centre», sans lequel la victoire en 2017 sera impossible.

La première conséquence de cette demi-défaite à droite sera de conforter ceux qui affronteront



ALAIN JOCARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Nicolas Sarkozy

Pour le militant frontiste Gilbert Collard, en revanche, cette élection n'était «pas un échec» puisque le FN était «seul contre tous». Selon lui, dans plusieurs régions, le FN est aujourd'hui le seul parti d'opposition et «les électeurs vont comprendre que ce n'est qu'une affaire de temps».

Certains n'ont pas manqué de souligner que la montée du FN ne semblait pas si mauvaise pour la démocratie. La participation à ce second tour était en effet en hausse de 10 points comparée non seulement au premier tour, mais aussi aux précédentes élections régionales.

Le Devoir

PRÉVENIR

SUITE DE LA PAGE 1

dans «il ne faut pas», il faut plutôt offrir un espace où d'autres opinions peuvent s'exprimer», affirme cette pionnière de l'intervention transculturelle, engagée depuis des années dans des programmes de prévention auprès d'écoles et d'organismes communautaires de divers quartiers immigrants de la métropole.

Après les attentats à Charlie Hebdo, la France en état de choc a vu, à son grand désarroi, de jeunes lycéens éduqués dans les valeurs de la République brandir des pancartes «Je ne suis pas Charlie». Double gifle: après l'horreur de la boucherie, les professeurs assistaient pantois à la glorification de cette idéologie sanglante chez de petits Français éduqués dans leurs propres classes.

«Les enfants qui disaient "Je ne suis pas Charlie", étaient punis. Il n'y avait pas de moyens de diverger du credo officiel du moment. On

est alors dans le EUX et le NOUS. Il n'y a pas de lieu de rencontre possible. J'ai vu des enfants traités comme des délinquants parce que des initiatives de discussion avaient mal tourné en classe. Il faut cesser de culpabiliser et d'attaquer les familles», affirme cette spécialiste.

Éviter la fracture

À Montréal, la même situation s'est présentée lors de l'invasion de l'Irak par les États-Unis, rappelle la psychiatre. À l'école, les enfants immigrants voyaient Oussama ben Laden traité en terroriste, alors qu'à la maison, il était érigé en héros. Plongés en plein conflit de valeurs, ces enfants, à l'aube de l'adolescence, vivaient impuissants un grand écart culturel et idéologique. Cette dichotomie vécue au quotidien peut précipiter vers la détresse et l'isolement, deux facteurs favorisant la radicalisation violente, estime la psychiatre.

Pour éviter cette fracture, des écoles du quartier ont alors introduit des programmes de discussion en

Dr^e Cécile Rousseau en cinq dates

1979 Doctorat en médecine à l'Université de Sherbrooke

1988 Psychiatrie à l'Université de Montréal

1994 Maîtrise en psychiatrie transculturelle à l'Université de Montréal

2010-2011 Professeur titulaire en psychiatrie à l'Univeristé McGill

2012 Directrice scientifique de l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles du CSSS de la Montagne

punjabi dans les classes, des espaces d'échanges où toutes les opinions, même les plus dérangeantes, pouvaient être franchement discutées, raconte M^{me} Rousseau. «Il faut créer des lieux où les jeunes ne sont ni en conflit de valeurs ni en porte-à-faux, où la tristesse et la violence peuvent s'exprimer, où il n'y a pas qu'une seule opinion possible. Pour faire une réelle prévention, il faut dépoliariser le discours et trouver des voies de compromis», dit-elle.

Au terme de ces ateliers, ces enfants — dont certains étaient exposés à la maison à un discours idolâtrant Ben Laden — ont tous écrit une lettre à George W. Bush et à Ous-

sama ben Laden pour leur proposer leurs propres pistes de solution. C'est l'absence de droit de parole, fût-elle erronée, qui mène au sentiment d'exclusion et, à terme, à la violence, plaide ce chantre de la prévention psychosociale.

Plutôt que de dénoncer tout de go la radicalisation, au risque de couper tout lien avec les jeunes à risque, la Dr^e Brousseau prône la prévention distale, qui permet de créer des canaux de communication solides avec les familles et les communautés, permettant de désamorcer à la source les discours radicalisants. «On ne peut pas dire à quelqu'un en détresse: "Le suicide n'est pas un choix". Ça ne

marche pas. Il faut aller plus loin, aller aux sources de cette détresse», dit-elle.

Des espaces pour dire

Plusieurs écoles et collèges à forte fréquentation immigrante ont d'ores et déjà adapté leur programme pour offrir des lectures qui aiguissent le sens critique des élèves, dit-elle. «Cela permet aux élèves de déconstruire eux-mêmes des discours radicalisants avant d'y être exposés. Introduire un espace de doute, ça peut changer toute la donne. L'éducation est le nerf de la guerre», ajoute la pédopsychiatre.

D'autres ont créé des ateliers d'expression artistique, comme le théâtre ou les arts visuels, pour servir de canaux propices à l'extériorisation d'une myriade de sentiments entremêlés. Il ne s'agit pas ici de valoriser une diversité culturelle «rose bonbon», explique la spécialiste. «On parle de ce que vivent les immigrants, de cette souffrance de vivre ensemble, des difficultés qu'ils traversent. Plus il y a des moyens de dire l'injustice, moins il y a de risques qu'un

jeune pense que la seule option possible est de se faire exploser.»

D'autres avenues sont aussi envisagées pour empêcher les jeunes à risque de basculer dans la radicalisation. À l'Institut du Nouveau Monde (INM), on explore actuellement la piste des réseaux sociaux, champ de recrutement privilégié des djihadistes, pour que d'autres jeunes s'adressent directement aux adolescents à risques d'être séduits par le mirage extrémiste. «On essaie de voir comment d'autres jeunes peuvent entrer en discussion avec eux, offrir des moyens constructifs de canaliser leurs sentiments qui, dans bien des cas, proviennent d'un sentiment d'empathie. Ces jeunes peuvent dire qu'il existe d'autres voies que celle prônée par [le groupe] EI pour pallier les injustices, comme accueillir des immigrants. Des discours alternatifs doivent être rendus accessibles à l'intérieur même des réseaux. Il faut qu'un jeune très fâché, même musulman, puisse trouver du réconfort auprès d'autres musulmans, sans verser dans la radicalisation.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com